

# LES 50 ANS DE



UNE AGENCE POUR IMAGINER ET CONCEVOIR LE TERRITOIRE DE DEMAIN

JENLAIN, ABBAYE DE LIESSIES, BOCAGE D'OHAIN,  
WALLERS-EN-FAGNE, VALLÉE DE LA THURE, ORSINVAL





## PRÉFACE

À l'occasion du cinquantième anniversaire de notre Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, nous avons le plaisir de vous présenter ce livrable, qui offre une vue d'ensemble sur notre parcours à travers les décennies. Ce document est le résultat d'une année de recherche et d'archivage réalisée par nos équipes en 2024, en préparation de cet événement important.

Ce livrable s'appuie également sur les échanges avec les présidents et directeurs de l'agence, ainsi qu'une analyse des rapports d'activités et des programmes de travail qui ont marqué notre histoire. Il propose une rétrospective claire des évolutions et des contributions de l'agence, en mettant en lumière les moments clés et les développements significatifs.

Bien que nous ayons tenté de reconstituer le plus fidèlement possible notre parcours, les nombreux déménagements de l'agence au fil des années ont entraîné la perte de plusieurs archives. Ce document reflète donc à la fois les riches contributions qui ont façonné notre histoire et les défis rencontrés dans la préservation de nos archives.

Nous vous invitons à explorer cette rétrospective pour découvrir les jalons qui ont façonné notre activité au cours de ces cinq décennies.

*Une remarque, une précision à apporter, une question, ou une erreur à corriger ?  
L'histoire de l'agence est enrichie par les expériences de toutes celles et ceux qui y ont contribué.  
N'hésitez pas à partager votre propre histoire avec l'Agence à l'adresse suivante : [adus@adus.fr](mailto:adus@adus.fr).*

## UNE AGENCE, DES HOMMES, DES FEMMES, DES TERRITOIRES ET UNE GOUVERNANCE

L'histoire de l'Agence de Développement et d'Urbanisme

Une équipe pluridisciplinaire dès 1974

Un périmètre d'études qui évolue

Un partenariat : des adhérents et un réseau de professionnels engagés

## UNE AGENCE, DES PROJETS

Le traitement des friches industrielles : de Usinor à l'Atlas d'aujourd'hui

L'aménagement urbain : L'ADU précurseur du resserrement urbain

La Sambre, l'élément central des projets

Les projets de territoire

La politique de la ville

L'Agence : Pilier de la planification territoriale

Les projets INTERREG

Les observatoires

La transition : Se réinventer

L'apport en ingénierie

## L'AGENCE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Tables des sigles

Bibliographie

Célébration des 50 ans de l'ADU : Retour sur notre jeu des réseaux sociaux

9

10

22

26

28

33

34

36

40

46

48

52

58

62

66

72

77

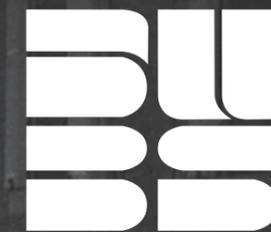
84

86

88



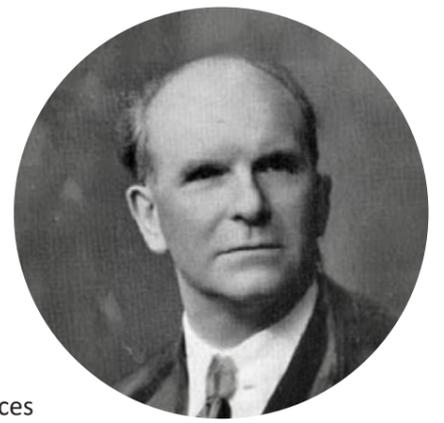
ÉCLUSE DE HAUTMONT  
Avenue Marcel Aime



01

# UNE AGENCE DES HOMMES, DES FEMMES DES TERRITOIRES ET UNE GOUVERNANCE

# L'HISTOIRE DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME



PIERRE FOREST Source : Maitron.fr

## La genèse de l'AUBS

Après la Seconde Guerre mondiale, Maurice CAUCHIE, ancien résistant, s'engage dans la transformation de la société pour la rendre plus juste et fraternelle. Élu conseiller municipal en 1947 à Maubeuge, il participe à diverses instances et comités, tels que le Comité d'Aménagement du Bassin de la Sambre (CABS) et le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Sambre (SIBS). Malgré des études et des rapports incitant à une restructuration industrielle, les résistances patronales et administratives freinent les initiatives. La création du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) en 1970, sous la présidence de Maurice CAUCHIE, marque la genèse de l'Agence.

## La naissance de l'AUBS

En 1972, après l'achèvement du SDAU, Maurice CAUCHIE, pose la question de la mise en œuvre des conclusions du SDAU et propose la création d'un organisme capable de concrétiser ce travail. Cette proposition est acceptée, et la commission commence à étudier des solutions. Jusque-là, l'urbanisme était contrôlé par l'administration de l'Équipement, mais la loi d'orientation foncière de 1967 ouvre la voie à des agences d'urbanisme. Bien que le décret d'application ne soit pas encore publié, des grandes agglomérations comme Lille et Dunkerque créent des agences sous forme d'associations. Maurice CAUCHIE et Jean JOUANNOT visitent l'agence de Dunkerque et rencontrent divers experts, ce qui les convainc de la nécessité de disposer de techniciens spécialisés pour leur région.

Ils décident de former une agence d'urbanisme indépendante pour lutter contre les politiques fluctuantes et pour surmonter l'absence d'esprit communautaire parmi les élus locaux. L'établissement de cette agence rencontre des résistances, notamment de la part de l'Équipement qui tente d'imposer un directeur issu de leurs rangs et de monopoliser l'agence pour des tâches administratives. Cependant, l'agence parvient à s'imposer en refusant ces contraintes et en se concentrant sur des missions prioritaires, en collaborant avec diverses institutions locales, et en organisant des expositions et débats pour crédibiliser ses études.

Après avoir convaincu le docteur Pierre FOREST, maire de Maubeuge et Président du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Sambre (SIBS), de soutenir le projet, et s'être entouré du géographe Philippe CREACH, Maurice CAUCHIE et Jean GOBRON font naître **l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre (AUBS) le 24 septembre 1974.**



L'AGENCE D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE (AUBS) Premier logo de l'agence

- National
- Région
- Territoire
- Dates de l'agence
- Nos productions

PRÉSIDENTS

DIRECTEURS

SIÈGE SOCIAL

LA VOIX DU NORD DES DIMANCHE 26 ET LUNDI 27 JANVIER 1975

Bureaux : 6, avenue Albert-1<sup>er</sup> - Tel. 64.86.70

### L'INAUGURATION DE L'AGENCE D'URBANISME

'Notre première tâche consistera à étudier les plans d'occupation des sols', déclare M. Jouannot, président

De nombreuses personnalités venues de toute la région ont assisté, vendredi, en fin d'après-midi, à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre, rue Roméo-Frémy à Louvroil. Présidée par M. Millon, sous-préfet, cette inauguration a été l'occasion pour le président de la nouvelle agence, M. Jean Jouannot de préciser en présence des membres du Conseil d'Administration réunis pour une première et solennelle réunion de travail les raisons d'être et les objectifs de la nouvelle agence.

Après avoir remercié les nombreux invités, M. Jouannot a déclaré : « Cette inauguration est une manifestation de confiance et de confiance mutuelle. Elle marque le début d'une nouvelle ère de collaboration et de coopération entre les élus locaux et les techniciens de l'Agence. Notre première tâche consistera à étudier les plans d'occupation des sols, ce qui est une tâche essentielle pour la mise en œuvre des conclusions du SDAU. »

Il a ensuite précisé que l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre est une structure nouvelle, créée en vertu de la loi d'orientation foncière de 1967. Elle a pour mission de mettre en œuvre les conclusions du SDAU et de proposer des solutions concrètes pour l'aménagement et l'urbanisme de la région. M. Jouannot a souligné l'importance de la collaboration entre les élus locaux et les techniciens de l'Agence, et a exprimé sa confiance dans la capacité de l'Agence à accomplir sa mission.

LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA SAMBRE (CABS) a été créée en 1947. Elle a pour mission de proposer des solutions concrètes pour l'aménagement et l'urbanisme de la région. Elle a été présidée par M. Maurice Cauchie, maire de Maubeuge. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les élus locaux et les techniciens de l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre.

LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA SAMBRE (CABS) a été créée en 1947. Elle a pour mission de proposer des solutions concrètes pour l'aménagement et l'urbanisme de la région. Elle a été présidée par M. Maurice Cauchie, maire de Maubeuge. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les élus locaux et les techniciens de l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre.

## La Présidence de Jean JOUANNOT : 1974 - 1977

Jean JOUANNOT, chef d'entreprise, socialiste et premier-adjoint au docteur FOREST depuis 1947, a été nommé Président de l'agence.

Il nomma Jean GOBRON, ancien ajusteur et économiste sambrin, à la direction de cette agence.

Installée rue Roméo FRÉMY à Louvroil, dans une ancienne école maternelle, l'AUBS s'inscrit dans l'esprit de la loi d'Orientation Foncière de 1967.



Grâce à une cohésion et une détermination de ses membres, l'agence obtient des résultats significatifs dans le développement des infrastructures routières et autres projets urbains.

Cette force et cette unité, bien que gênantes pour certaines institutions établies, permettent à l'agence de réaliser des progrès notables pour la région du Bassin de la Sambre.

Jean JOUANNOT avait à cœur de souligner l'importance de la cohésion entre les élus pour continuer à avancer.



1967  
Loi LOF  
Création des agences

1970  
SDAU Vallée de la Sambre

1972  
Loi 05/07/1972  
Création et organisation des régions

1974

AUBS  
Création de l'agence

1976  
Exposition Plan d'Occupation des Sols à Boussois

Jean JOUANNOT

Rue Roméo FRÉMY, Louvroil



## La présidence d'Umberto BATTIST : 1977 - 1995

L'arrivée de Pierre BEREGOVOY à Maubeuge a marqué la première grande fracture sambrienne. Pierre FOREST a mal accueilli le parachutage du secrétaire national de son propre parti. Malgré tout, le Parti Socialiste a intronisé Pierre BEREGOVOY pour mener la bataille des municipales de 1977. Sa liste d'union de la gauche (Parti Socialiste - Parti Communiste - Parti Socialiste Unifié) n'a pas réussi à détrôner le maire de Maubeuge, qui, avec des fidèles comme Jean-Claude DECAGNY, s'est allié avec la droite pour garder la mairie.

Jean JOUANNOT, successeur potentiel de Pierre FOREST, s'est retiré dans le silence.

Umberto BATTIST, ancien responsable local du PSU devenu membre du PS en 1974 avec les amis de Michel ROCARD, élu maire de Ferrière-la-Petite en 1977, lui a succédé à la présidence de l'Agence au moment où celle-ci devait imaginer des réponses pour faire face à la profonde mutation des espaces économiques.

Jean-Claude FONTENELLE, maire communiste de Recquignies, a pris la présidence du SIBS et a instauré le 1% transport. Philippe CREACH a été chargé de monter la Société d'Économie Mixte des Transports Intercommunaux du Bassin de la Sambre (SEMITIB), base de STIBUS, dont il a occupé le premier poste de directeur, laissant la charge des Plans d'Occupation des Sols (POS) à l'Agence.

Umberto BATTIST est élu président de l'Agence en 1977 et enchainera les fonctions :

- **Élu député en juillet 1981, lors de la vague rose (jusqu'en 1986),**
- **Réélu maire de Ferrière-la-Petite en 1983,**
- **Élu maire de Jeumont en 1989,**
- **De nouveau député de 1988 à 1993.**

Il a laissé une empreinte marquante et dynamique sur l'Agence au cours de ses différents mandats.

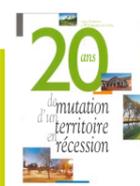
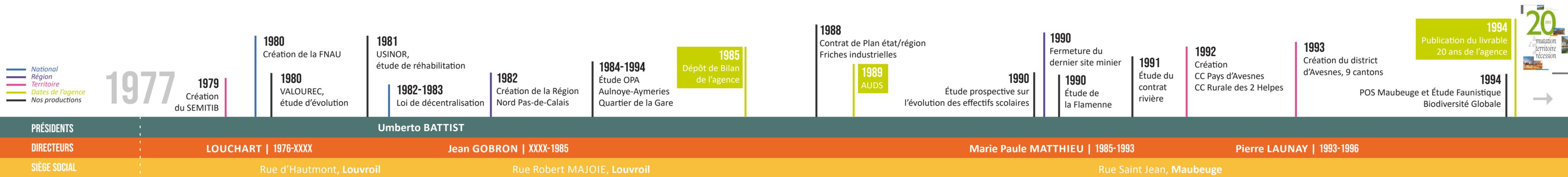
L'Agence, qui a déménagé rue Robert MAJOIE à Louvroil avant de s'installer dans les anciens bureaux de l'usine du Tilleul, rue d'Hautmont (aujourd'hui intégrés au lycée Lurçat) à Maubeuge, s'est fortement impliquée pendant cette période dans la création de la SEMITIB (transports en commun), a développé ses compétences en observation, créé un observatoire foncier, et s'est positionnée sur de nombreuses études pour les collectivités locales, l'État, et des partenaires tels que les bailleurs sociaux, les centres sociaux et même un comité d'entreprise, celui de Jeumont-Schneider. Elle a été fortement impliquée dans l'élaboration du Contrat d'agglomération, plan d'actions couvrant tous les champs du développement local.

### L'Agence à ce moment-là intègrera le « D » à son nom en devenant l'AUDS : l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Sambre.

Umberto BATTIST a présidé la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) où il soulignait souvent la spécificité des territoires en mutation économique, culturelle et spatiale. C'est André ROSSINOT qui lui succédera. Umberto BATTIST perd la mairie de Jeumont en 1995, tandis qu'Alain CARPENTIER perd celle de Maubeuge. Cependant, Umberto BATTIST demeure l'élu qui a compris les problématiques de la vallée. Sous sa présidence, l'agence a notamment entrepris un travail sur le linéaire ferroviaire et a ouvertement posé la question de la gestion de la décroissance, prônant le resserrement du tissu urbain plutôt que son étalement.

L'Agence a également rédigé la candidature du territoire auprès du Ministère de la Ville débouchant sur l'intégration de trois communes au dispositif DSQ (Développement Social des Quartiers). C'est aussi sous sa présidence que sera proposée une politique d'aménagement visant à recomposer le territoire par rapport à la rivière, assurer la réappropriation et requalification des espaces la bordant. Idée synthétisée sous le concept de « reconquête du fonds de vallée ». Le concept de resserrement urbain date également de cette période. Durant ces années, l'agence a affiché une part déterminante de contrats extérieurs dans son budget, atteignant jusqu'à 70 %.

Néanmoins, cette dépendance excessive a conduit au dépôt de bilan, suivi d'une période de redressement judiciaire. La gouvernance d'Umberto BATTIST sera également marquée par ce redressement, avec le licenciement de plusieurs cadres, réduisant les effectifs par quatre et du directeur Jean GOBRON. Marie-Paule MATTHIEU lui succédera. Un épisode qui ne conclura pas pour autant à la fermeture de l'agence et Umberto BATTIST restera président jusqu'à la fin de ce concordat. La fin du mandat a été marquée par l'élaboration du Contrat d'agglomération pré-cité.





## La présidence Jean-Yves HERBEUVAL : 1995 - 2001

La vallée voit émerger un nouveau paysage politique en 1996. Jean-Claude DECAGNY devient maire de Maubeuge et prend la présidence de la nouvelle intercommunalité Communauté de Communes Val de Sambre (CCVS), mettant l'accent sur le tourisme fluvial. Son premier adjoint, Jean-Yves HERBEUVAL, prend la présidence de l'Agence.

Sous sa présidence, Jean-Marie ALLAIN se voit proposer la direction de l'agence qu'il accepte. Cette décision, en accord avec Jean-Claude DECAGNY, est basée sur une appréciation mutuelle du travail. En parallèle, la création de la Communauté de Communes du Val de Sambre (CCVS) et l'augmentation de la subvention à l'Agence permettent un travail plus serein.

L'agence devient à cette époque l'ADUS : Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre.

La présidence de Jean-Yves HERBEUVAL permet une refonte de l'Agence, la rendant plus adaptable aux enjeux territoriaux et un espace de dialogue incontournable. C'est en 1997 que l'agence, ayant déménagé, Rue St Jean à MAUBEUGE, est missionnée, suite à la loi Raffarin sur le commerce, pour élaborer expérimentalement un Schéma de Développement Commercial, mettant en lumière la densité des grandes surfaces commerciales dans la région et les besoins en commerces de proximité.

Par la suite, en collaboration avec l'intercommunalité et son Directeur Général, Jean-Luc BONNECHERE, l'Agence élaborera un Diagnostic Territorial qui servira de base à l'élaboration du Projet de Territoire de l'agglomération. Mais c'est aussi à cette période que l'Agence s'engagera dans une démarche d'élaboration de Pays du Hainaut Cambrésis qui réunira historiquement tous les élus du territoire, tous bords confondus, lors d'un colloque en 1999. Ce pays se limitera alors qu'aux limites administratives de l'arrondissement d'Avesnes.



## La présidence de Rémi PAUVROS : 2001-2008

Les élections municipales de 2001 élisent Rémi PAUVROS à la tête de la mairie de Maubeuge et Jean-Marie ALLAIN à la mairie de Marpent. Le premier deviendra le nouveau président de l'agence tandis que l'autre cédera sa place de directeur à Jacques PIERRON pour se consacrer à son mandat d'élu tout en restant salarié à temps partiel à l'agence.

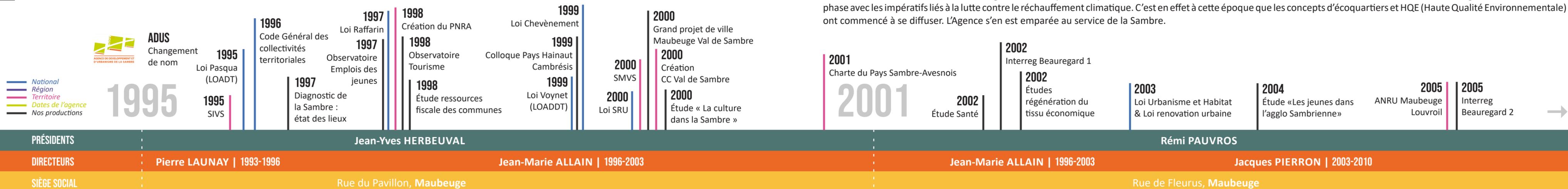
Sous la présidence de Rémi PAUVROS, l'ADUS a été un catalyseur essentiel pour l'aménagement du territoire, jouant un rôle crucial dans la rénovation et la revitalisation territoriale. Grâce à des initiatives telles que la création du Syndicat Mixte du SCOT et son implication dans des projets transfrontaliers, l'ADUS, ayant déménagé rue du Pavillon à Maubeuge, a stimulé l'unité entre les élus et a posé les bases pour une vision commune de développement.

Parmi les succès notables figurent la promotion de l'éducation universitaire à Maubeuge. Ce projet, réalisé en collaboration avec l'université de Valenciennes, a été crucial pour le développement éducatif et social de la région. En offrant une formation innovante en sécurité informatique, il a non seulement attiré des jeunes talents locaux mais aussi positionné Maubeuge sur la carte nationale de l'enseignement supérieur. L'ADUS, avec le soutien du conseil régional et du gouvernement de l'époque, a joué un rôle central dans la concrétisation de cette initiative. Cette université a permis à environ 60 % des étudiants de l'Avesnois de rester sur le territoire, changeant ainsi la perception d'une région souvent vue comme délaissée. Malgré les défis et la concurrence d'autres pôles technologiques, l'université demeure un symbole fort de l'investissement dans l'avenir des jeunes. Ce projet illustre la vision globale et intégrée de l'Agence pour le développement territorial, en soulignant l'importance de la coopération transfrontalière et de la revitalisation économique et sociale.

En fin de mandat de Rémi PAUVROS à l'agence, ont été prises les premières initiatives visant à introduire sur le territoire les nouvelles manières d'aménager et de construire, en phase avec les impératifs liés à la lutte contre le réchauffement climatique. C'est en effet à cette époque que les concepts d'écoquartiers et HQE (Haute Qualité Environnementale) ont commencé à se diffuser. L'Agence s'en est emparée au service de la Sambre.



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code



PRÉSIDENTS

DIRECTEURS

SIÈGE SOCIAL

Pierre LAUNAY | 1993-1996

Jean-Yves HERBEUVAL

Jean-Marie ALLAIN | 1996-2003

Jean-Marie ALLAIN | 1996-2003

Rémi PAUVROS

Jacques PIERRON | 2003-2010

Rue du Pavillon, Maubeuge

Rue de Fleurus, Maubeuge

## La présidence d'Annick MATTIGHELLO : 2008-2014

De 2008 à 2014, la présidence de l'Agence s'est vue confiée à Annick MATTIGHELLO, ouvrière de la métallurgie devenue maire de Louvroil et vice-présidente de la région. Elle voyait en l'Agence un outil indispensable pour pallier le déficit d'ingénierie du territoire et fédérer la Sambre et l'Avesnois autour de projets ambitieux, comme la création d'un écoquartier à Anor. Durant son mandat, elle a mis en place un projet triennal structurant, négocié des conventions de financement et lutté pour maintenir les subventions vitales pour l'Agence.

C'est sous sa présidence que Rémy WERION, natif de Maubeuge et architecte-urbaniste, a pris la direction de l'Agence en 2009, installée rue de Fleurus à MAUBEUGE, succédant à Jacques PIERRON. Fort de son expérience en aménagement de l'espace à la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, il a dirigé une équipe de 14 personnes, contribuant à des projets majeurs tels que l'élaboration du SCoT Sambre-Avesnois et la valorisation du patrimoine d'André LURÇAT.

Sous leur leadership, l'Agence a non seulement consolidé sa présence locale mais aussi signé une convention historique avec l'université de Valenciennes, ouvrant la voie à de nouvelles collaborations en urbanisme et logement.



L'Agence s'est emparée à cette même époque du Programme National de Requalification des Quartiers (PNRQAD), dispositif dans lequel on peut voir une préfiguration des Programme National de Renovation Urbaine (PNRU) et Nouveau Programme National de Renovation Urbaine (NPNRU). Elle a en effet produit le dossier de réponse à l'appel d'offre qui permettra à la municipalité maubeugeoise de disposer d'un plan de réaménagement d'une partie de Sous-le-Bois. L'Agence avait fait le choix de différencier la candidature locale des autres candidatures en intégrant des considérations environnementales qui étaient loin d'être systématisées à l'époque.



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code



## La Présidence d'Arnaud DECAGNY : 2014 - 2020

Sous la présidence d'Arnaud DECAGNY de 2014 à 2020, et avec Rémy WERION en tant que directeur, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre Avesnois Hainaut Thiérache a consolidé son rôle en tant qu'outil indispensable pour les communes et intercommunalités du territoire. Arnaud DECAGNY, également maire de Maubeuge, décrit l'agence comme un outil dédié à l'accompagnement des projets de développement territorial, caractérisée par trois mots clés : ingénierie, aménagement et perspective.

Parmi les réalisations marquantes de son mandat, l'Agence a joué un rôle clé dans la candidature de Maubeuge au programme national « Action Cœur de Ville » (ACV). Ce programme, piloté par le ministère chargé de la Cohésion des territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), vise à revitaliser les centres-villes des villes moyennes en investissant dans leur développement économique, social et urbain.

Parmi les 222 collectivités sélectionnées, Maubeuge a été retenue grâce à l'implication déterminante de l'ADUS, qui a élaboré le dossier de candidature et la convention initiale signée en septembre 2018.

Le programme ACV a permis un soutien financier et technique pour améliorer l'habitat, développer l'économie locale, valoriser l'espace public et le patrimoine, et renforcer l'accès aux services publics.

Pour Maubeuge, le programme repose sur 33 fiches actions organisées autour de cinq axes principaux : l'attractivité de l'habitat en centre-ville, l'équilibre du développement économique et commercial, la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, l'accès aux équipements publics, et l'amélioration de la mobilité et des connexions. L'ADUS a été essentielle non seulement pour l'élaboration de la candidature, mais aussi pour la mise en œuvre du programme à Maubeuge.



Elle a également contribué à la réalisation de l'avenant à la convention et à la mise en place de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT). En 2020, l'ADUS a produit une note méthodologique qui a guidé la ville et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) dans la conduite des projets, en définissant les besoins en ingénierie, les modes opératoires et les clés de financement.

C'est également sous le mandat d'Arnaud DECAGNY que dans le cadre de cet accompagnement, l'Agence a initié la Démarche « Pasteur 2029 », en collaboration avec la ville de Maubeuge et la CAMVS. Cette démarche de prospective urbaine visait à définir l'avenir de l'ancien site du Centre hospitalier de Maubeuge et à améliorer la liaison interurbaine Hautmont-Maubeuge. L'ADUS a conduit des ateliers de réflexion avec des écoles d'architecture pour identifier les enjeux socio-économiques et urbains. Cette démarche s'est poursuivie avec la production d'une note méthodologique qui a servi de base pour les études de programmation, assurant une approche structurée et stratégique pour l'aménagement du site et le développement de la ville.

À cette période l'Agence a également contribué de manière significative à des projets de rénovation urbaine (NPNRU) et à l'élaboration de documents de planification tels que le SCoT Sambre-Avesnois et les PLUis pour diverses intercommunalités.

L'un des accomplissements notables sous sa présidence a été l'élargissement du partenariat de l'Agence au-delà des seules communes de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), intégrant d'autres intercommunalités et renforçant ainsi sa mission de mutualisation des compétences au profit de tout le territoire. Les fondations ont été posées durant son mandat permettant à l'agence de coopérer avec un plus grand nombre de communes, même au-delà de l'arrondissement de Sambre-Avesnois.

L'Agence a continué à défendre les concepts d'écoquartier ainsi que l'écoconstruction en accompagnant diverses réalisations.

**A cette même époque, l'agence contribue également à la réflexion et coordonne le groupe de travail autour d'un futur pôle métropolitain Hainaut Cambrésis avec les différentes intercommunalités.**

**L'Agence a été chargée par le Syndicat des Transports Urbains de la Sambre de l'élaboration du PDU, une mission qu'elle a menée à bien.**



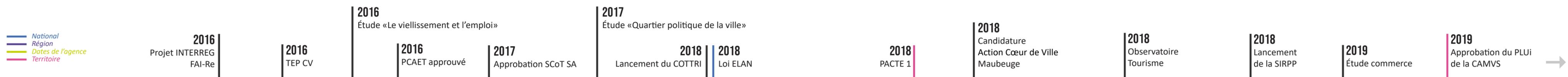
Sous cette présidence, le Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, signé par le président de la République Emmanuel MACRON le 7 novembre 2018 au MUSVERRE de Sars-Poteries, a marqué un tournant pour le développement de ce territoire. Ce pacte, qui s'étend sur deux départements, deux arrondissements, huit intercommunalités et 311 communes, s'articule autour de trois axes principaux : le mouvement, l'accomplissement et la transmission. Depuis sa signature, l'Agence de Développement et d'Urbanisme a joué un rôle dans la mise en œuvre de ce pacte, particulièrement dans les domaines du renforcement des infrastructures de transport, de la transition énergétique et de l'accompagnement des projets locaux.

La fin de la présidence d'Arnaud DECAGNY a été marquée par la crise du COVID 19.

**L'Agence a dû comme la France entière s'adapter à cette période pour continuer le travail, en repensant les modes notamment de communication interne et externe. C'est à cette période que l'agence adopte une nouvelle manière de fonctionner en se dotant d'outils de travail à distance et en adoptant le télétravail. L'agence s'initiera également à cette période au concept de webinaire en proposant un programme autour de la rénovation efficiente.**

Pendant le confinement, l'Agence a rédigé une note de travail sur la mise en place d'un plan de relance pour le territoire de Sambre-Avesnois en Hauts-de-France. Datée du 8 avril 2020, cette note se concentre sur l'élaboration d'une stratégie de reprise suite aux impacts du COVID-19. Elle souligne l'importance de renforcer la coordination locale, en s'inspirant d'initiatives réussies notamment dans la Région Grand Est.

Malgré la diminution du rôle de l'ADUS dans le développement économique ces dernières années, l'Agence proposera la création d'un cercle de réflexion économique pour définir les priorités et identifier les leviers pour une reprise rapide et résiliente. Elle recommandera également la mise en place de groupes de travail locaux en coordination avec diverses institutions régionales et nationales, tout en insistant sur la nécessité d'une réflexion à long terme sur les mutations économiques induites par la crise.



PRÉSIDENTS

Arnaud DECAGNY

DIRECTEURS

Rémy WERION | 2010-2020

SIÈGE SOCIAL

Rue de Fleurus, Maubeuge



## La présidence de Bernard BAUDOUX : depuis 2020

Depuis octobre 2020, l'Agence est présidée par Bernard BAUDOUX, maire d'Aulnoye-Aymeries et Vice-président à la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre.

Bernard BAUDOUX n'est pas étranger de l'agence car il y a beaucoup contribué à travers ses différents mandats.

C'est sous sa Présidence que Dany FARHI prend la direction de l'Agence en 2020. Diplômé en gestion administrative et financière, ses différents postes, et notamment celui de DGS de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, l'ont amené à fédérer, impulser et accompagner l'intelligence collective autour de grands projets urbains. Son parcours diversifié lui assure une expertise dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en zones urbaines et rurales dans les domaines de l'aménagement, du développement, de l'économie, de l'environnement ou du tourisme. Il est qualifié de développeur.

L'Agence prend alors un nouveau souffle. Le confinement étant encore dans les esprits, les nouveaux élus en place depuis les municipales de cette même année, ont des projets d'aménagement à développer. L'Agence est fortement sollicitée. Sous cette nouvelle direction, elle s'est affirmée comme une ingénierie territoriale à part entière au service de tous et décide d'élargir son périmètre d'action.

Dès le début de cette nouvelle ère, un événement marquant a été la reconnaissance des agences comme acteurs clés pour le développement territorial. En effet, un accord-cadre a été signé entre l'ANCT et la FNAU dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, destiné à revitaliser les centres des petites communes. L'ADU a ainsi soutenu les communes lauréates de son territoire historique dans ce programme. De plus, certaines communes en dehors de ce territoire ont également sollicité l'Agence pour bénéficier de son expertise. En réponse, l'Agence a élargi son champ d'action et a changé de nom pour devenir **l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache**.



La reconnaissance du besoin et de l'ingénierie apportée par l'Agence a été confirmée lors de la signature du Pacte 2 Sambre-Avesnois Thiérache, en présence de la Ministre Jacqueline GOURAULT et du président de la République Emmanuel MACRON, le 19 décembre 2021 à Guise. Ce pacte met l'accent sur la nécessité de renforcer le développement économique du territoire à travers quatre enjeux prioritaires : améliorer les infrastructures et la mobilité, favoriser la transition écologique et l'aménagement durable, promouvoir l'inclusion sociale et améliorer l'attractivité du territoire, en particulier dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation et de l'orientation professionnelle. L'Agence de Développement et d'Urbanisme y joue un rôle dans la mise en œuvre de ces projets.

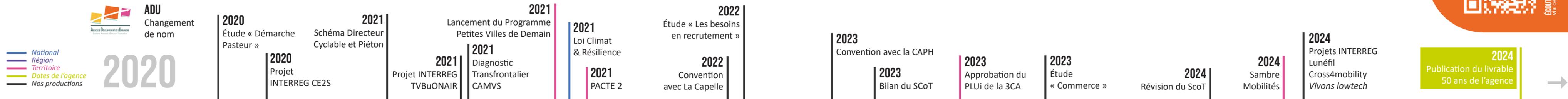
Dans ce temps, installée depuis une vingtaine d'année à la rue de Fleurus, les bureaux de l'agence étaient devenus trop exigus pour l'ensemble de l'équipe.



Dès 2019, Rémy WERION alors directeur de l'agence et sous l'impulsion d'Arnaud DECAGNY, maire de Maubeuge et président de l'agence, ont eu le projet de déménager et d'installer les bureaux en centre-ville de Maubeuge dans la maison dite « Maison LEVECQ ». Construite par l'architecte Lillois Armand LEMAY entre 1945 et 1951, cette maison, reprise à l'inventaire général du patrimoine culturel, est le seul logement d'habitation construite dans l'ilot P de la période de la reconstruction orchestré par André LURCAT, et a abrité l'étude notariale du notaire LEVECQ puis le centre de paiement de la Sécurité Sociale. Le bâtiment, resté longtemps sans affectation, avait besoin de travaux de rénovation. C'est au 2ème semestre de l'année 2021 que le projet est alors acté par le président de l'agence Bernard BAUDOUX et le directeur Dany FARHI. En juillet 2021, un bail emphytéotique est alors signé entre l'ADU(S), le propriétaire Nicolas LEVECQ et l'association des Amis de LURCAT et de l'architecture moderne de Maubeuge. Après de lourds travaux en 2022, c'est en 2023 que l'Agence déménage dans son nouveau siège en organisant une inauguration le 16 mars 2023.



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code



2024  
Publication du livrable 50 ans de l'agence →

PRÉSIDENTS

Bernard BAUDOUX

DIRECTEURS

Dany FARHI | 2020-...

SIÈGE SOCIAL

Rue de Fleurus, Maubeuge

Avenue de Verdun, Maubeuge

## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DÈS 1974

### Nombre de salariés en 50 ans

À ses débuts, l'agence n'employait que 6 personnes. Cependant, au fil des années, son effectif s'est progressivement étoffé, atteignant en moyenne entre 15 et 20 personnes. Cette croissance n'a pas été linéaire : certaines années ont connu des variations significatives.

Par exemple, des renforts ponctuels ont parfois été ajoutés pour faire face à des projets spécifiques, augmentant temporairement le nombre d'employés. La période de redressement judiciaire de 1985 a malheureusement contraint l'agence à procéder à des licenciements réduisant les effectifs. Ce qui constitue le seul cas historique, n'en ayant plus eu par la suite.

Aujourd'hui, l'agence a réussi à stabiliser sa croissance et compte désormais 20 salariés permanents et 4 alternants, démontrant ainsi une structure solide et une capacité à intégrer de nouveaux talents.



L'ÉQUIPE DE L'ADUS  
Prise en 1994



L'ÉQUIPE DE L'ADUS  
Durant la présidence de Jean-Yves HERBEUVAL



L'ÉQUIPE DE L'ADU  
Prise en 2024

## Une équipe pluridisciplinaire

Les métiers fondamentaux de l'Agence incluent les urbanistes, architectes, géographes, démographes, et les chargés d'études ou de missions. À ces professions, il faut ajouter les postes administratifs essentiels au bon fonctionnement de l'Agence, tels que secrétaire (anciennement dactylo-standardiste), comptable, et responsable des ressources humaines.



Certains métiers ont disparu ou leurs intitulés ont évolué, comme dessinateur, tireur de plans, ou projeteur. Les métiers plus récents au sein de l'ADU sont principalement liés aux progrès techniques et à la généralisation de l'informatique et du numérique.

Ainsi, le cartographe remplace le dessinateur, et les informaticiens et géomaticiens deviennent indispensables, tout comme les professionnels de la communication et des réseaux sociaux.

Dès le début des années 90, l'ADU a intégré un sociologue dans son équipe pour mieux comprendre le territoire tel qu'il est vécu par les habitants et pour cerner leurs attentes grâce à des enquêtes de terrain et des analyses qualitatives. Le métier d'énergéticien est venu compléter les compétences de l'Agence dès 2020, ainsi que le pôle planification qui a vu son effectif doubler pour créer un véritable service.

De plus, l'Agence a un rôle de transmission et d'apprentissage. Dès sa création, elle accueille chaque année plusieurs stagiaires et alternants en Licence ou Master, qui enrichissent les études de l'Agence grâce à de nouvelles approches et techniques issues de leurs formations, tout en leur permettant de se préparer à leurs futures carrières professionnelles.

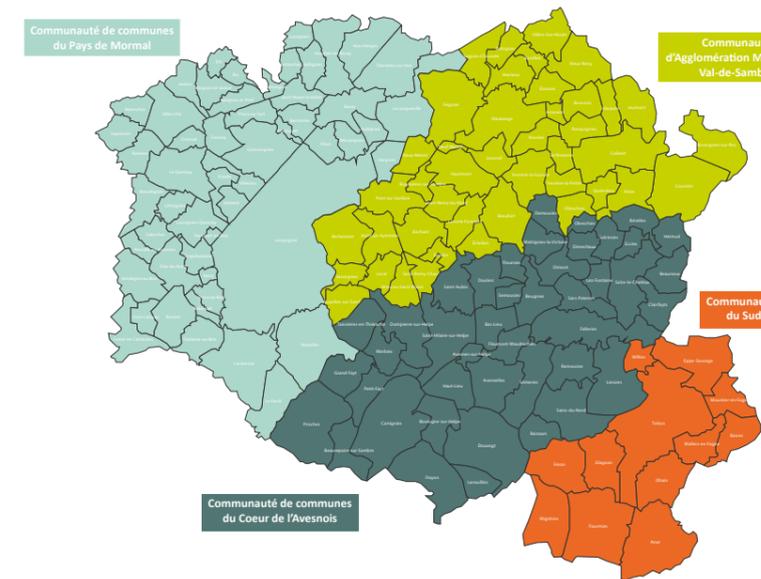
L'agence, s'est aussi distinguée au fil de ces 10 dernières années, par son choix stratégique de favoriser l'embauche et la formation de jeunes diplômés, créant une équipe dynamique et innovante. Cette jeunesse apporte un nouveau souffle et une perspective fraîche, contribuant à des projets diversifiés et à une adaptabilité continue de l'agence face aux besoins évolutifs du territoire.

Lachmid Florence Jean Laure Océane  
Edwige Thomas Dominique Hélène David Paulo  
Titouan Jean-Camille Maud Patrick Véronique Mohamed  
Arnaud Didier Franck Corrine Paul Lysiane Eliane Maryse  
Pascal Adha Bruno Bernard Jean-Yves Thierry Umberto Jean-Claude  
Yannick Xavier Béatrice Pascale Vincent Jean-Marie Aziza Elodie  
Sandrine Gladys Michel Frédéric Lynda Domitille  
Flavien Marc Marie Rania Jean-Luc  
Anaïs Marceau Catherine Gérard Valérie Blandine Zahir Raphaël Emma  
Christian Monique Olivier Hervé Soukayna Julien Sofiane Sophie  
Pascaline Jacques Marylise Matthieu Rita Bénédicte Jeanine Hugo  
Mathieu Marguerite Adjila Emeline Evelyne Nathalie Naïma Paolino Odile Virginie  
Gwenaëlle Claire-Marie Eléonore Isabelle Sylvain Eric Séverine Rémy  
Julie Pierre Aurélie Jade Ludivine François Isaac Nicole Nicolas Christophe  
Renaud Jean-Jacques Sandra Daniel Stéphanie Alice Rémi Dany  
Ambre Marie-Armelle Corentin Sébastien Benoît Caroline  
Camille Ginette Thibault Fatiha Danièle Danielle  
Christelle Mélanie Lucile Marie-Paule Noémie  
Alain Fabio Naomie Léa

# UN PÉRIMÈTRE D'ÉTUDES QUI ÉVOLUE

L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) est profondément enracinée dans les territoires, ce qui lui permet de les conseiller et de les accompagner efficacement. L'urbanisme réglementaire, la planification, l'observation, l'aménagement urbain, l'énergie, la transition énergétique et écologique sont abordés en s'appuyant sur une maîtrise à la fois ancienne et renouvelée des territoires. Cet ancrage territorial a toujours permis à l'Agence de concilier une approche quotidienne avec une connaissance approfondie et durable de la construction de l'identité des territoires.

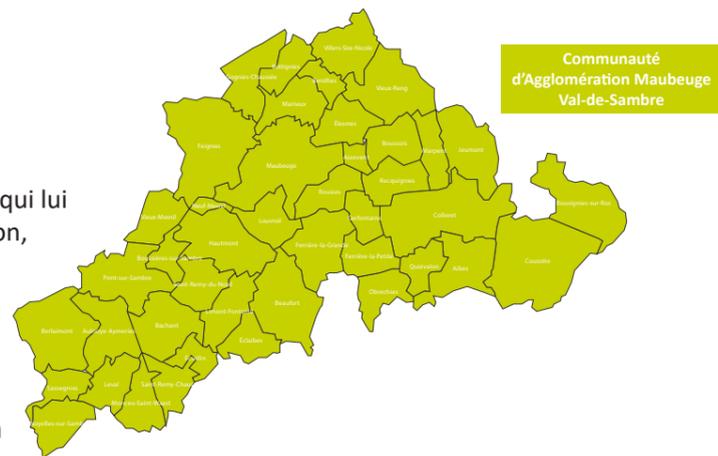
Durant les premières décennies de son existence, l'ADU se concentre presque exclusivement sur la Sambre. Ses statuts permettent la réalisation de travaux à d'autres échelles ou sur d'autres territoires, mais cette possibilité ne se concrétise réellement qu'à travers l'investissement dans la politique des Pays et des missions ponctuelles sur d'autres territoires, notamment dans le domaine social à Valenciennes.



Le XXIe siècle marque une expansion géographique significative. Deux éléments majeurs expliquent cette évolution :

- La Région propose progressivement aux territoires diverses politiques contractuelles, invitant ceux-ci à concevoir des projets ouvrant la porte aux financements régionaux. En reproduisant le principe des Contrats d'agglomération, mais avec l'objectif de couvrir l'ensemble de son espace, les candidats doivent s'organiser à l'échelle des bassins d'emploi. L'ADU, structure interdisciplinaire couvrant tous les champs du développement local, devient naturellement le porteur technique de ces politiques, notamment avec le Plan Local de Développement Économique et le Plan Climat.

- Le deuxième élément est le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les élus choisissent de se doter de ce document de planification à l'échelle de l'arrondissement. Dans un premier temps, l'ADU assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (avec le soutien de consultants sur divers points), puis devient l'outil technique principal pour l'élaboration du Schéma.



À partir de ce moment, l'ADU concentre ses efforts sur les 151 communes de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, réparties entre quatre EPCI :

- **La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS)**
- **La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (3CA)**
- **La Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM)**
- **La Communauté de Communes Sud Avesnois (CCSA)**

En 2020, après les élections municipales, l'Agence est sollicitée par des communes de la Thiérache et du Valenciennais, qui ne disposent pas d'agence d'urbanisme sur leur territoire. L'ADU les conseille et les accompagne dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques et actions.

Cet élargissement territorial est accueilli avec enthousiasme par les adhérents de l'Agence.

Lors d'un séminaire en octobre 2022 et une Assemblée Générale en mai 2023, l'extension est adoptée, et l'Agence est rebaptisée ADU Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache.



# UN PARTENARIAT : DES ADHÉRENTS ET UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS

L'Agence développe des partenariats depuis ses débuts avec différents organismes ayant pour mission de contribuer comme elle à l'aménagement et au développement du territoire. Certains de ces partenariats historiques se retrouvent à travers le territoire de la Sambre Avesnois à savoir :

## L'État

L'État joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des agences d'urbanisme en établissant les cadres réglementaires, en fournissant des financements et des subventions, et en supervisant la coordination des activités des agences avec les autorités locales. De plus, il confie de plus en plus aux agences d'urbanisme l'ingénierie des programmes nationaux. L'État définit également les objectifs stratégiques en matière d'urbanisme, tels que le développement durable et la réduction des inégalités territoriales, et est responsable du contrôle et de l'évaluation des actions des agences.

## La Région Hauts-de-France

La collaboration entre l'Agence et la Région Hauts-de-France est essentielle pour une planification territoriale cohérente. L'Agence se concentre sur la planification locale, les études et le conseil aux collectivités, tandis que la Région définit les orientations, fournit des financements et soutient le développement économique.

Ensemble, ils assurent l'harmonisation des plans locaux avec les objectifs régionaux, coordonnent les investissements et élaborent des stratégies communes. L'Agence Hauts-de-France 2020-2040, au sein du Pôle Équilibre des Territoires, met en œuvre le SRADDET pour renforcer les pôles intermédiaires et rééquilibrer l'offre commerciale. L'Agence, au travers du réseau URBA8 apportent expertise technique et financière aux projets, notamment lors de résidences au sein du territoire régional.

## L'Établissement Publics Fonciers

La collaboration entre l'Agence et l'Établissement Publics Fonciers (EPF) s'inscrit dans la durée, notamment avec l'application de nouvelles lois comme le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). L'EPF se chargent de l'acquisition et de la gestion des terrains, en travaillant étroitement avec les agences d'urbanisme pour aligner ces acquisitions avec les plans d'aménagement durable et la reconquête des friches.

Cette coopération continue garantit une gestion harmonieuse et responsable du territoire, en conformité avec les objectifs législatifs actuels et futurs.

## Les Bailleurs sociaux

La collaboration entre l'Agence de Développement et d'Urbanisme, les bailleurs sociaux est historique. Elle permet d'intégrer les besoins en logements sociaux dans les projets urbains, assurer une mixité sociale, et revitaliser les quartiers dégradés. Ensemble, ils coordonnent les projets d'envergure, partagent des données et assurent une approche intégrée pour un développement urbain équilibré et durable.

## Les EPCI

La collaboration entre l'Agence et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) permet une planification territoriale cohérente et efficace. L'Agence aide à élaborer des documents stratégiques comme le SCoT et les PLUi, fournit des conseils techniques, et réalise des études thématiques pour informer les décisions des EPCI. Elle collecte et analyse des données territoriales, facilitant ainsi la compréhension des dynamiques locales. En jouant un rôle de médiateur, l'Agence harmonise les intérêts divergents entre les communes membres.

Elle assure également le suivi et l'évaluation des politiques publiques et des projets, offrant des rapports et des indicateurs de performance. Enfin, l'Agence organise des ateliers pour les élus et techniciens, et sensibilise aux enjeux et bonnes pratiques en urbanisme. Ce partenariat stratégique et technique vise à améliorer la cohérence et l'efficacité des politiques d'aménagement du territoire.



## Les établissements scolaires

La collaboration entre les universités du territoire et les établissements de formations belge, avec l'Agence permet l'enrichissement de la formation des étudiants et développe le volet pédagogique de l'agence. L'Agence intervient dans les cursus universitaires apportant son expertise et son expérience pratique aux futurs professionnels du développement territorial. En outre, elle accueille des stagiaires et des alternants, offrant ainsi aux étudiants des opportunités concrètes d'apprentissage et d'immersion dans le monde professionnel.

## La Chambre de Commerce et d'Industrie

La CCI et l'Agence d'Urbanisme collaborent sur des thématiques variées visant à soutenir le développement économique du territoire. Ensemble, ils travaillent sur des projets et des initiatives qui favorisent la croissance économique locale et améliorent l'attractivité de la région.

## L'ADEME

La collaboration entre l'Agence d'Urbanisme et l'ADEME intègre les enjeux environnementaux et énergétiques dans les projets d'aménagement du territoire. Tandis que l'Agence se concentre sur la planification urbaine, les études et le conseil aux collectivités locales, l'ADEME soutient la transition énergétique avec des financements, des conseils techniques et des outils de durabilité. Ensemble, elles intègrent des critères de durabilité dans les plans d'urbanisme, évaluent les impacts environnementaux, et collaborent sur des projets spécifiques pour assurer un développement durable aligné avec les pratiques écologiques et énergétiques.

## Syndicat Mixte Sambre Mobilités

Syndicat Mixte Sambre Mobilités et l'Agence jouent un rôle complémentaire pour le développement territorial et les mobilités sur le territoire Sambre-Avesnois. Leur collaboration permet de garantir une planification cohérente, une gestion efficace des services de transport et la promotion d'un développement durable et intégré.

## Le Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois

Le Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois-Hainaut-Thiérache collaborent étroitement pour assurer une gestion cohérente et durable de l'aménagement du territoire. Le Syndicat Mixte fixe les grandes orientations et assure la gouvernance du SCoT, tandis que l'Agence, en tant que structure pilote et animatrice, coordonne et met en œuvre les travaux nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Leur partenariat est essentiel pour le développement harmonieux et durable du territoire.

## Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois

La collaboration entre l'Agence et le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois est également historique. Elle permet de concilier développement territorial et préservation environnementale. Ensemble, ils intègrent les objectifs de conservation dans la planification urbaine, et collaborent sur des projets de restauration écologique. Cette coopération garantit une approche harmonieuse et durable du développement en respectant les spécificités écologiques du PNR.

## RESA

La collaboration entre l'Agence d'Urbanisme et Réussir en Sambre-Avesnois (RESA) associe expertise en aménagement du territoire et accompagnement professionnel. Ensemble, ils alignent les projets avec les besoins en recrutement, favorisant ainsi le développement économique local et l'adéquation entre les offres et les demandes sur le marché du travail par le biais d'études observatoire et prospective.

## URBA8

Le Réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France, URBA8, rassemble les 8 agences de la région : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM), Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA), Agence de Développement et d'urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache (ADU), L'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, Agence de Développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), L'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées (OLV) et Boulogne Développement Côte d'Opale.

## RÉSEAU RÉGIONAL DES AGENCES D'URBANISME HAUTS-DE-FRANCE



## La FNAU

La FNAU, en tant que fédération nationale, soutient les agences locales en fournissant des ressources, des opportunités de formation et en facilitant les échanges de bonnes pratiques. De son côté, l'Agence contribue à la mise en œuvre des politiques d'urbanisme et de développement durable dans le grand Hainaut, tout en participant aux initiatives et aux réseaux de la FNAU. Cette collaboration enrichit la planification territoriale et favorise un développement harmonieux et durable. L'agence est présente annuellement aux rencontres nationales organisées par la fédération, l'occasion d'entretenir une synergie entre homologues et experts du développement territorial.



Ces agences collaborent étroitement en mutualisant leurs données, partageant leurs bonnes pratiques et se regroupant régulièrement en groupes de travail spécialisés, notamment dans les domaines de la communication, du foncier et des données. Ce réseau constitue un écosystème fondamental, tirant parti de son intelligence collective pour répondre de manière optimale aux besoins variés des territoires et de la région Hauts-de-France.

Les objectifs clés d'URBA8 s'articulent autour de plusieurs axes fondamentaux, visant à renforcer l'efficacité et la cohérence des interventions urbaines à l'échelle régionale.

L'efficacité des politiques locales repose sur la capacité à mobiliser toutes les forces vives d'un territoire. L'ADU est susceptible de se tourner vers n'importe quel champ du développement local. Ce faisant, elle est en relation avec tous types d'acteurs locaux. Le lien perpétuel avec ces acteurs, dans toute leur diversité, prédispose l'Agence à générer et faire vivre les partenariats

## Les adhérents de l'Agence en 2024 :



L'État, D.D.T.M, DREAL, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté de Communes Sud-Avesnois, Communauté de Communes du Pays de Mormal, Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois, Communauté de Communes du Pays Solesmois, Syndicat Mixte du SCOT, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, CAF, Union Régionale de l'Habitat Hauts-de-France, Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Université Polytechnique des Hauts de France, EPF, ENGIE, GRT GAZ, Les Amis de Lurçat, CAUE de l'Aisne, SEM ENERGIES, ENEDIS, RTE, GRDF, ECOPAL, REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS, Sambre Mobilités, LA CITE DE L'ACIER, Ville de Aibes, Ville de Anor, Ville de Aulnoye-Aymeries, Ville de Avesnelles, Ville de Avesnes sur Helpe, Ville de Bachant, Ville de Bavay, Ville de Beaufort, Ville de Bousignies-sur-Roc, Ville de Bous-sières-sur-Sambre, Ville de Boussois, Ville de Caudry, Ville de Cerfontaine, Ville de Colleret, Ville de Douchy-les-Mines, Ville de Esmes, Ville de Feignies, Ville de Felleries, Ville de Ferrière la Grande, Ville de Ferrière-la-Petite, Ville de Fourmies, Ville de Gognies-Chaussée, Ville de Guise, Ville de Hasnon, Ville de Hautmont, Ville de Jeumont, Ville de La Capelle, Ville de La Longueville, Ville de La Sentinelle, Ville de Landrecies, Ville de Le Cateau-Cambrésis, Ville de Le Nouvion-en-Thiérache, Ville de Le Quesnoy, Ville de Leval, Ville de Limont-Fontaine, Ville de Louvroil, Ville de Marly, Ville de Maubeuge, Ville de Marpent, Ville de Neuf-Mesnil, Ville de Noyelles-sur-Sambre, Ville de Obrechies, Ville de Pont-sur-Sambre, Ville de Recquignies, Ville de Roelux, Ville de Rousies, Ville de Sains-du-Nord, Ville de Saint Rémy du Nord, Ville de Saint-Aubert, Ville de Saint-Rémy-Chaussée, Ville de Sassegnies, Ville de Taisnières-sur-Hon, Ville de Vieux-Reng, Ville de Wavrechain sous Denain, Ville de Wignehies



FORÊT DE MORMAL  
Route Forestière du Chemin Plante

**VB**  
Verrerie  
BLANCHE

LABEL  
Éco  
Quartier  
étape 1 2 3

VERRERIE BLANCHE  
Anor



BORD DE SAMBRE  
Aulnoye-Aymeries

LES TOILES DE L'ADU  
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME  
SAMBRE AVEUSOIS HAINAUT THIÉRACHE

- Observation
- Prospective
- Marketing
- Opportunité
- Coopération

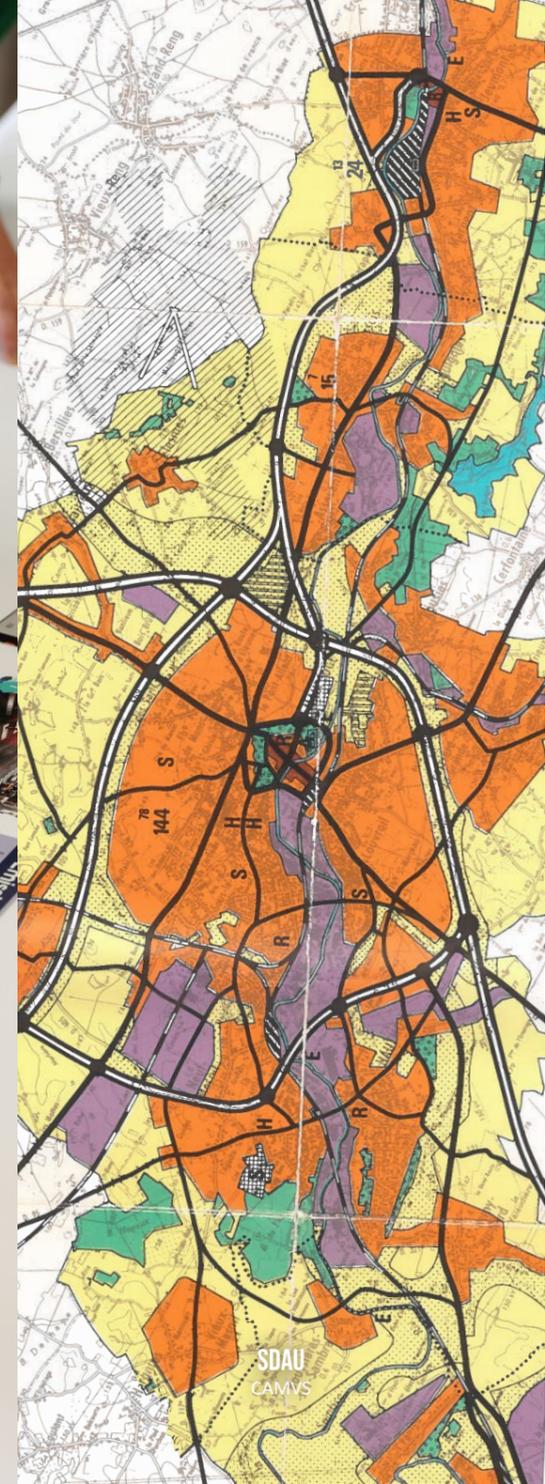
TISSEUR DES ECOSYSTEMES TERRITORIAUX

- Un outil d'observation des systèmes économiques territoriaux (caractérisation des flux, vision globale des relations productives)
- Un outil de prospective et d'aide à la décision en matière de stratégie économique (antidépandants d'impacts)
- Un révélateur d'opportunités (synthèse de projets, mutualisation, concrétisation d'un scénario post-carbone)
- Un support de coopération/négociations entre établissements territoriaux (partage de l'information, économie d'échelle, AGUR), créatrice de l'outil.

VOUS AVEZ BIEN

Le contexte conjoncturel a été trop important aux échelles régionales et nationales pour ne pas être pris en compte. Afin de répondre à ces nombreux enjeux, l'ADU a mis en place un outil d'observation des systèmes économiques territoriaux (caractérisation des flux, vision globale des relations productives), un outil de prospective et d'aide à la décision en matière de stratégie économique (antidépandants d'impacts) et un révélateur d'opportunités (synthèse de projets, mutualisation, concrétisation d'un scénario post-carbone). Ce projet a été financé par le Sambre-Aveusois Hainaut Thiérache (AGUR), créatrice de l'outil.

ATELIER FRESQUE DU CLIMAT  
Maubeuge



SDAU  
CAMVS



RENDEZ-VOUS DU SCOT  
Aulnoye-Aymeries



STADE JEAN DAMIEN  
Hautmont



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME  
Sambre Aveusois Hainaut Thiérache

02

UNE AGENCE  
DES PROJETS

RENCONTRE EMPLOI  
Maubeuge

# LE TRAITEMENT DES FRICHES INDUSTRIELLES : DE USINOR A L'ATLAS D'AUJOURD'HUI



HK PORTER  
Marpent

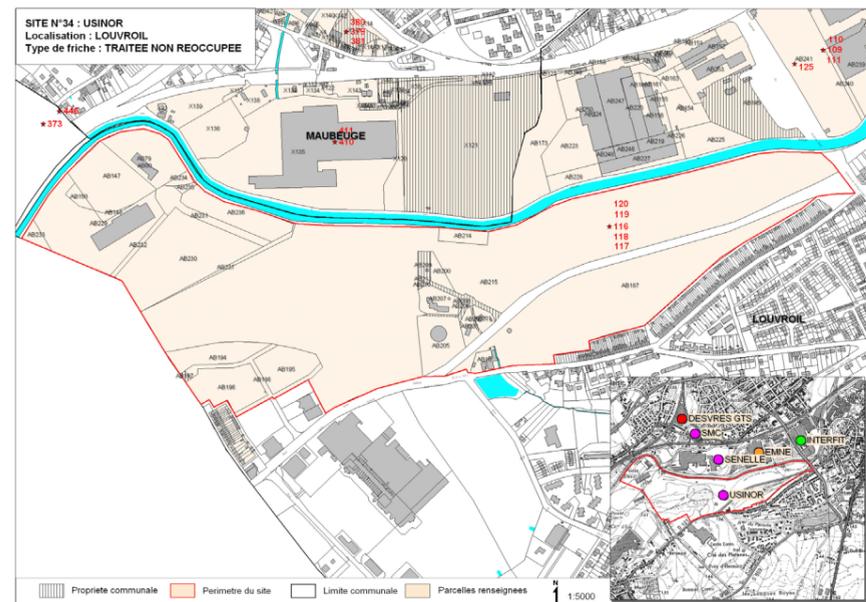
L'année 1974 a été marquée par le choc pétrolier et la fermeture de plusieurs entreprises emblématiques, symbolisant l'ampleur de la crise. Les plans d'urbanisme de l'époque reflétaient une vision de croissance, négligeant les signes émergents de changement.

À partir de 1976, tous les secteurs industriels ont subi une régression constante, entraînant des fermetures en série et une diminution de l'emploi. En vingt ans, près de 18 000 emplois industriels ont été perdus, tandis que la population a diminué d'environ 10 %.

Pourtant, quelques entreprises ont survécu, comme la Fabrique de Fer de Maubeuge, devenue le principal exportateur d'acier de la région. Néanmoins, les vastes friches industrielles ont laissé un paysage dévasté, contribuant à la perte d'identité territoriale.

Les autorités locales ont alors lancé une stratégie de développement territorial, avec des politiques visant à réhabiliter les friches industrielles et à revitaliser les zones urbaines. Le réaménagement des zones délaissées est devenu une opportunité pour une rénovation urbaine, incarnée par des projets tels que la construction du lycée Lurçat.

Les décennies de crise économique dans la vallée de la Sambre, s'étendant de 1975 à 1990, ont été marquées par une série de changements majeurs dans le secteur industriel et socio-économique. La fermeture du haut-fourneau d'Usinor-Louvroil en 1969 a symbolisé le début d'une récession industrielle.



USINOR  
Plan des espaces dégradés industriels

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Sambre, publié en 1973, envisageait la création de la Zone d'Activité Economique (ZAE) de Grévaux les Guides et d'un port fluvial, soulignant la complémentarité possible entre nouvelles zones économiques et maintien de l'activité industrielle en fond de vallée. La crise sidérurgique simultanée a posé le défi des friches industrielles, amorçant plusieurs phases de reconquête. À Louvroil, la friche d'Usinor de 57 hectares fut une des premières à être confrontée à ce défi. De 1975 à 1981, le maire André BOCQUET, avec le soutien de Jean GOBRON de l'Agence d'urbanisme et de l'architecte Didier GARNAUD, a initié un projet de nettoyage du site, mobilisant des financements publics pour la démolition et la réhabilitation, bien que le volet économique n'ait pas perduré. La phase suivante a vu le secteur privé jouer un rôle croissant, comme à Marpent avec la fermeture d'HK Porter en 1977, où des entreprises locales ont repris des bâtiments pour diverses activités industrielles et artisanales. Des cas exemplaires de reconversion intégrale par le privé, comme celui de la friche Vallourec devenue Flamme Environnement, illustrent une transformation significative sur plusieurs décennies.

Cependant, les reconversions à vocation industrielle demeurent rares, entravées par des défis techniques, juridiques et financiers, favorisant parfois la renaturation des sites.

La friche d'Usinor à Louvroil, avec ses 57 hectares, est la plus imposante et symbolique. En 1961, la «Voix du Nord» annonçait l'inauguration d'un haut fourneau ultra-moderne. En 1972, ce même journal annonçait la fin de la sidérurgie dans le Bassin de la Sambre. L'Agence, soutenue par la Municipalité et le Conseil Régional, entreprend alors une démarche de résorption de cette friche, avec des études de sols, de terrassement et des scénarios d'aménagement. En 1982, la visite du Premier Ministre Pierre MAUROY permet à l'État de s'engager officiellement dans cette politique.

La commune acquiert la friche, procède aux travaux de démolition et au nivellement, assistée par l'Agence. Malgré cela, la baisse de la consommation de terrains par les zones d'activités et les incertitudes liées au tracé du contournement routier empêchent le site de Louvroil de remplir son rôle initial. La reconversion du «dispatching» en un lieu historique et de développement n'a pas trouvé de financement ni de soutien suffisant.

L'Agence, cherchant à éviter le traitement ponctuel des sites, réalisera alors un atlas des friches en concertation avec la Région, servant d'observatoire et de cadre d'intervention pour les remises en état futures.

L'Agence poursuivra ce travail en réactualisant l'atlas et continuera son implication dans la requalification des friches industrielle du territoire face aux enjeux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en accompagnant les communes comme dans le cadre du projet des territoires pilotes de sobriété foncière.



LA GLACERIE  
Rousies

# L'AMÉNAGEMENT URBAIN : L'ADU PRÉCUSEUR DU RESSERREMENT URBAIN

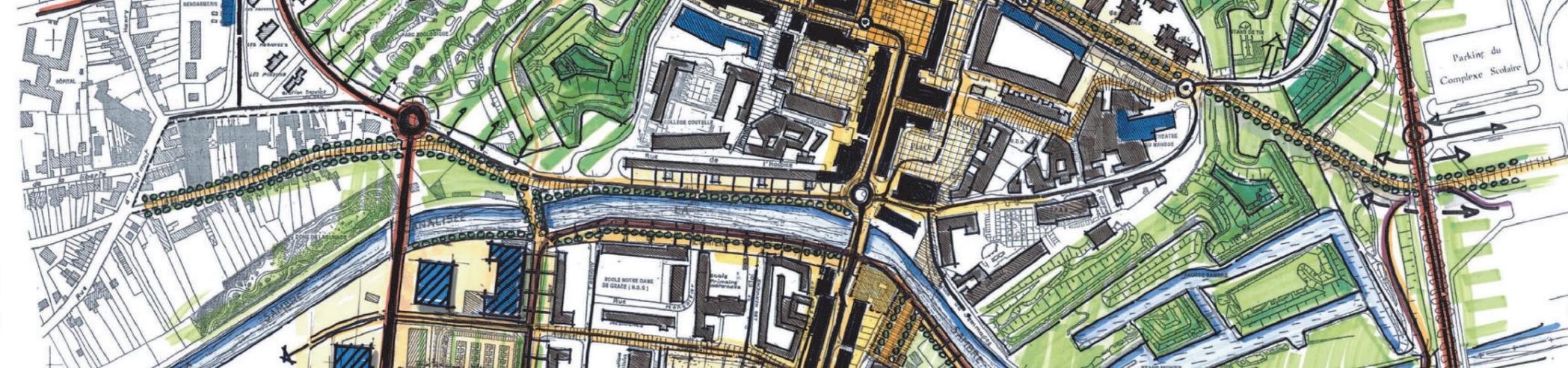
La croissance urbaine dans la vallée de la Sambre a été initialement induite par les besoins de l'industrie, façonnant l'image de la région. Durant les années 1970, les plans directeurs d'aménagement urbain (SDAU) ont favorisé l'expansion urbaine sur les espaces agricoles périphériques, comme l'Épinette pour Maubeuge et la Zone Sud pour Jeumont. Malgré une volonté de reconquête des centres-villes énoncée dans les documents de l'époque, l'extension urbaine s'est poursuivie même en période de récession, sans révision des hypothèses de croissance initiales.

Dans un contexte où la construction a largement dominé la destruction, l'urbanisation a généré des territoires vacants et dévalorisés. Cela a conduit à une fragmentation du tissu urbain et à une absence de hiérarchie urbaine, les espaces homogènes étant trop limités pour constituer des valeurs immobilières structurantes.

La récession a intensifié les abandons de sites résidentiels, industriels et d'équipements publics, exposant les insuffisances des réflexions initiales focalisées sur la gestion des friches industrielles et des territoires disqualifiés. Le « nettoyage » de ces sites sans projets de réinvestissement n'a pas suffi à restructurer les espaces. Le désinvestissement massif a donc poussé les autorités publiques à intervenir pour requalifier ces espaces libérés.



ÉLÉMENTS STRATÉGIQUES  
DE DÉVELOPPEMENT URBAIN  
Maubeuge



DÉPÔT SNCF  
Aulnoye-Aymeries



VERRERIE BLANCHE  
Anor



Face à un espace dilaté et à l'absence de projets privés, une stratégie rigoureuse de requalification a été portée par l'Agence pour accompagner le territoire. Le projet urbain devait concilier les nécessités économiques avec des choix de réinvestissement et de désinvestissement, adoptant ainsi la stratégie du resserrement. Ce concept positif reconnaissait que les espaces vacants pouvaient avoir un sens, et que la destruction pouvait être structurante.

Le resserrement urbain impliquait une reconquête sélective des espaces dégradés pour éviter l'éclatement urbain. Il devait s'axer sur des «lieux de résistance urbaine», des lieux significatifs pouvant soutenir la requalification. Ces lieux devaient être hiérarchisés pour renforcer les centralités et concentrer les efforts de resserrement autour d'eux.

La stratégie du resserrement combinait :

- Développement des espaces à forte urbanité
- Réinvestissement des espaces urbains dégradés
- Conquête des espaces vacants internes par traitement et réaffectation
- Non-réinvestissement des espaces périphériques nettoyés
- Non-investissement des espaces extérieurs au tissu aggloméré

Cette approche a favorisé également la cohésion sociale en rassemblant l'offre de logements autour de zones bien équipées et pourvues de services.

## LA SAMBRE, L'ÉLÉMENT CENTRAL DES PROJETS

L'appropriation des rives de la Sambre par l'industrie a créé une rupture physique entre la population et l'eau. Après l'installation des usines, l'habitat s'est développé autour de ces sites, privant ainsi les habitants de la vue sur la rivière. De plus, la rivière était utilisée comme exutoire industriel, renforçant son image d'espace purement utilitaire.

Dans les années 1980, les restructurations industrielles et l'apparition de friches industrielles ont permis de rétablir le lien entre le territoire et la rivière. Les espaces libérés offraient une opportunité de repenser le territoire par rapport à la Sambre, d'autant plus que le remplacement des usines en déclin par de nouvelles activités industrielles semblait de moins en moins probable. L'accessibilité restait importante, mais désormais la rivière et le fer devenaient des éléments secondaires, laissant la place aux plateaux pour de potentielles nouvelles implantations industrielles.

À la fin des années 1980, l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre a proposé une nouvelle approche centrée sur la réconciliation avec la Sambre, à la fois sur le plan physique (requalification de l'espace) et émotionnel (reconnexion avec l'élément identitaire originel). Cela impliquait la réhabilitation des friches industrielles et la revitalisation de la rivière.

L'agglomération a bénéficié de l'aide de l'État à travers le contrat de rivière pour la revitalisation de la Sambre. Quant aux friches industrielles, leur réhabilitation a représenté un chantier colossal s'étalant sur plusieurs décennies. Certains espaces demeurent encore à l'abandon, tandis que d'autres ont été pleinement réintégrés par la population.





Selon une interview de Jean-Marie ALLAIN, le projet de reconquête de la rivière Sambre a commencé comme une initiative non sollicitée, en réponse à un appel à expérimentation du Ministère de l'Équipement. Initialement axé sur la revitalisation des friches, le projet a évolué vers la réhabilitation de la voie d'eau, également en état de délabrement. Grâce à une proposition rédigée avec divers financeurs, notamment le Conseil régional et les Voies Navigables, le projet a été retenu et progressivement soutenu malgré une réticence locale initiale.

L'État a incité les élus à reconsidérer la rivière via des crédits d'études permettant des expositions et des promenades éducatives sur des péniches. L'initiative a gagné en popularité, conduisant à la création d'un contrat de rivière, soutenu par des financements européens et régionaux pour des travaux et des programmes éducatifs. Un bateau à passagers, le Gavroche, a été mis en service grâce à un soutien public significatif, malgré des défis financiers et opérationnels. Aujourd'hui, l'intégration de ce service dans une structure intercommunale est envisagée pour assurer sa pérennité.

La désindustrialisation, en libérant de nombreux sites le long de la rivière, a ébranlé les fondements culturels de la vallée de la Sambre, mais a également créé les conditions d'une nouvelle problématique d'aménagement, offrant des opportunités pour reconstruire son identité. La présence d'une forte identité renforce le sentiment d'appartenance, développe l'unité et la cohésion, et augmente la capacité à surmonter les difficultés et à innover. Dans ce contexte, la rivière, longtemps perçue comme un exutoire, devenait centrale puisqu'elle représentait à la fois l'espace géographique de réflexion et le niveau institutionnel pour sa mise en œuvre, c'est-à-dire le niveau intercommunal.

ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code



## LE GAVROCHE

Le bateau mouche de Sambre

Les caractéristiques de cette voie d'eau soutenaient l'idée d'une Sambre réaménagée en «boulevard fluvial», un élément de valorisation et de liaison entre les communes riveraines, autour duquel la restructuration urbaine pourrait s'organiser. Cette démarche a impliqué une grande diversité de partenaires et mis en avant la dimension pittoresque de la rivière et la nécessité d'adapter le boisement en privilégiant une végétation ponctuelle plutôt qu'une approche linéaire forestière. L'importance de préserver une certaine naturalité en dosant les aménagements pour éviter une artificialité excessive a également été soulignée.

En plus des études (recherche historique, diagnostic des berges, enquête sur la perception collective de la rivière, approche urbaine et socio-institutionnelle, repérage des pratiques sociales), de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées : organisation d'un chantier de jeunes axé sur la coupe et l'entretien des taillis en contre-halage, exposition itinérante sur la péniche «Jasmin», création d'un montage audio-visuel, découvertes pédagogiques sur la péniche «Willemijn», concours de dessins auprès des scolaires, et convention avec un professionnel pour la mise à disposition d'un bateau mouche («Jaman IV») durant les étés 1987 et 1988.

Tout ce travail, alternant entre rationnel et émotionnel, a abouti à la création d'une «Commission Voie d'Eau» au sein du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Sambre, animée par l'AUBS. Cette commission a validé et porté auprès des financeurs le dossier «Contrat de Rivière», élaboré par l'Agence d'Urbanisme en collaboration avec les Services Techniques du SIBS et les Voies Navigables. Ce contrat, le premier signé en France pour une rivière navigable, a permis, après quatre années de négociations, de mobiliser des financements publics, notamment européens, pour les travaux de protection et d'aménagement des berges, évalués à 25 millions de francs.



# LES PROJETS DE TERRITOIRE

Le Contrat d'Agglomération de la Sambre, approuvé en 1992, représentait une initiative coordonnée visant à édifier un projet commun fondé sur une industrie moderne et variée, une scène culturelle dynamique, et un cadre de vie de qualité. Des investissements significatifs ont été déployés dans le développement économique, l'enseignement supérieur, la promotion culturelle, l'amélioration résidentielle et urbaine, l'intégration sociale, ainsi que dans la mobilisation et la communication.

Les principes directeurs de ce plan de développement sont résumés sur sa couverture par les points suivants :

- **Édifier un projet collectif pour la Vallée de la Sambre ;**
- **Fondé sur une industrie moderne et variée, une culture vivante et enracinée ;**
- **Facilité par une intégration régionale et européenne, offrant un environnement et un cadre de vie de qualité ;**
- **Réussi grâce à la participation et la mobilisation de toutes ses composantes, sans exclusion sociale.**



Cette initiative, en réponse à l'invitation de la Région et de l'État, a mobilisé l'ensemble des forces locales pendant dix-huit mois.

Les 394 millions de francs nécessaires à sa réalisation ont été répartis comme suit :

- **Développement économique (102 millions)** : comprenant l'aménagement de zones d'activités, le transfert de technologie, le pôle mécanique, la gestion proactive des compétences, etc.
- **Enseignement supérieur (27 millions)** : pour des projets tels que le DUT en Mesures Physiques, l'École d'Éducateur Spécialisé, etc.
- **Rayonnement culturel et enracinement (40 millions)** : soutenant la création et la diffusion artistique, ainsi que des initiatives mémorielles et culturelles mobilisant la population.
- **Coulée verte-axe Sambre (128 millions)** : incluant les berges, le chemin de halage, les sites touristiques potentiels, les friches, les espaces écologiques, et les premières études sur le site propre pour les bus, entre autres.
- **Valorisation résidentielle et urbaine (55 millions)** : mettant l'accent sur la réhabilitation des logements dégradés, l'accès au logement pour les personnes défavorisées, et le développement des sites stratégiques.
- **Insertion sociale (37 millions).**
- **Mobilisation et communication (3,5 millions).**

Vu l'ampleur et la transversalité de cette démarche de développement, le responsable du projet a été intégré à l'Agence d'Urbanisme, bénéficiant de l'appui de toute la structure ainsi que de plusieurs chargés d'études dédiés à temps partiel. L'engagement de l'Agence se poursuivra également lors de la mise en œuvre du projet.

Ce fût la première étape de l'implication de l'Agence dans la réflexion et mise en œuvre d'un contrat de territoire de cette ampleur.

Le travail continuera au fil des décennies jusqu'à l'implication de celle-ci dans l'écriture du PACTE SAT Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache.



## LA POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville, initiée dans les années 1980, a permis de lancer des actions globales pour réhabiliter les quartiers défavorisés et lutter contre l'exclusion sociale. Dans un premier temps, cette politique s'est concentrée sur les quartiers eux-mêmes, avant de s'étendre à l'échelle intercommunale, en collaboration avec les autorités locales et l'État.

Face aux difficultés croissantes dans de nombreuses banlieues françaises durant les années 1980, l'État a proposé aux communes les plus touchées sur le plan social d'adopter des politiques globales. Ces politiques, connues sous le nom de Développement Social des Quartiers (DSQ), avaient pour but de renforcer les initiatives sociales tout en prenant en compte divers aspects comme le cadre de vie, l'emploi, et l'offre en équipements et activités. Leur objectif était de réhabiliter les quartiers défavorisés au sein d'agglomérations généralement prospères.

Les restructurations industrielles des deux décennies précédentes ont laissé des traces profondes dans l'agglomération sambrienne. Grâce à son expertise et à son approche transversale, l'Agence de Développement et d'Urbanisme s'est imposée comme l'entité naturelle pour élaborer une candidature pour la Sambre. L'Agence a proposé d'intégrer le pôle majeur de la Sambre (Maubeuge-Hautmont-Louvroil) dans cette politique, mais cette proposition a été rejetée.

VUE VERS LES PROVINCES FRANÇAISES  
Maubeuge



**CENTRE-VILLE**  
Jeumont

À la fin des années 1980, lorsque l'État a décidé de prolonger la Politique de la Ville, l'Agence d'Urbanisme a proposé les candidatures de Maubeuge (quartier de Sous-le-Bois), Hautmont (l'ensemble de la commune) et Jeumont (Lambreçon et Roquelle). Cette fois-ci, la proposition a été accueillie favorablement. Le dossier élaboré par l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre (AUBS) a été retenu par l'État. Basée à Sous-le-Bois, l'Agence a alors accueilli les premières recrues pour le quartier.

La Politique du DSQ avait des avantages notables : une approche globale de l'exclusion sociale, la possibilité de travailler sur plusieurs années à un projet complet, et une proximité accrue entre les équipes et la population. Cependant, elle souffrait d'une lacune majeure : les problèmes sociaux nécessitent également une réflexion et des actions à l'échelle des agglomérations.

Ainsi, la contractualisation suivante a évolué vers une approche intercommunale, avec une forte implication des communes. Cette évolution a été bien accueillie dans la Sambre. Contrairement à d'autres agglomérations où les quartiers en difficulté ne représentent qu'une minorité d'espaces, dans la Sambre, la situation est inversée. Les villes le long de la rivière concentrent des populations en difficulté sur une grande partie, voire la totalité, de leur territoire.

Avec cette nouvelle approche de l'exclusion sociale, les programmes d'actions par quartier ont cédé la place à des politiques intercommunales. L'investissement de l'Agence d'Urbanisme dans les questions sociales, notamment à travers le projet d'agglomération, l'a amenée à participer activement à cette nouvelle forme de Politique de la Ville.

Par la suite, l'État a reconnu qu'une action sociale, aussi robuste soit-elle, ne suffisait pas à transformer les quartiers caractérisés par un cadre physique dégradé, un bâti ancien et souvent stigmatisant, et parfois une monofonctionnalité (absence de commerces et services). Le Ministère a donc ajouté un volet aménagement urbain à son action. L'Agence d'Urbanisme s'est particulièrement investie en 2013-2014 dans la préparation d'un dossier de candidature pour Maubeuge (Provinces Françaises et Pont de Pierre) et Louvroil (Paradis), traitant à la fois des problématiques sociales et d'aménagement urbain.



**PRÈS DU PARADIS**  
Louvroil

# L'AGENCE : PILIER DE LA PLANIFICATION TERRITORIALE

## Années 1970 : une Agence pour la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)

Le SDAU fixe en 1970 les grandes orientations de développement du territoire, englobant l'utilisation des sols, le système de transports, les besoins en logements et les équipements structurants.

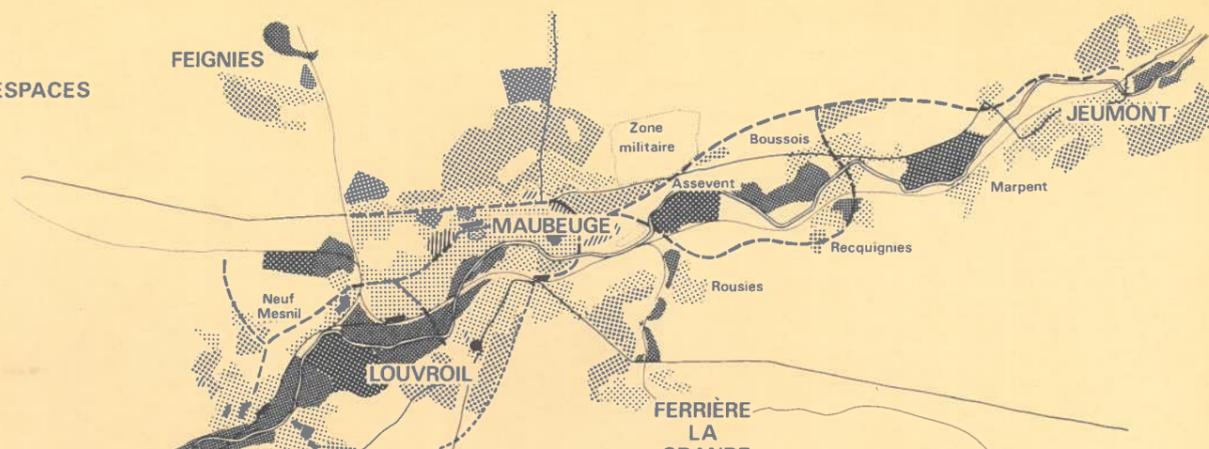
À la fin des années 1970, les élus de la Sambre, désireux de structurer et d'aménager rationnellement l'agglomération tout en s'émancipant de l'État et du patronat, ont cherché à maîtriser les outils d'aménagement du territoire. Maurice CAUCHIE, élu de Louvroil et l'un des fondateurs de l'ADUS, relate cette période : « Le Docteur Pierre FOREST venait de créer le SIBS en 1961... Avec les lois sur les Communautés Urbaines en 1966 et l'Orientation Foncière en 1967, nous avons décidé de prendre en main les destinées de la commission du SDAU. Des documents furent publiés, définissant nos idées sur l'aménagement du secteur. Un livre blanc présenté en février 1971 fut le point de départ d'une nouvelle vision pour l'avenir du Bassin. Cependant, il manquait un organisme capable de traduire ces projets en plans, maquettes et devis, pour lutter contre une administration tentaculaire. »

L'Agence était née.

CARTE 15

## SYNTHÈSE DES PLANS D'URBANISME DIRECTEURS

UTILISATION PRÉVUE DE TOUS LES ESPACES LIBRES NOTAMMENT EN BORDURE DE SAMBRE.



## Des Plans d'Occupation des Sols (POS) au Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont créés en même temps que les Agences, via la loi d'orientation foncière en 1967.

Dans les années 1980 et 1990, l'ADUS s'est distinguée par la réalisation de nombreux Plans d'Occupation des Sols (POS), posant les bases de la gestion urbaine et de l'aménagement du territoire.

Avec l'entrée en vigueur de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) en 2000, l'Agence a pivoté vers l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), modernisant ainsi ses outils de planification avec une portée plus opérationnelle, une dimension axée sur le développement durable, et une concertation des habitants dès le début des études.

La mission d'assistance conseil de l'ADUS sur les PLU, avec un chargé de mission dédié, se concrétisait de plusieurs façons. Après une prise de contact avec les élus et services techniques pour présenter la démarche (procédure, distinction avec les POS), l'ADUS accompagnait dès 2005 à l'élaboration des cahiers des charges. Dès cette période, et avant la naissance des PLUi, l'Agence présentait dans ces documents les liens entre les besoins de la commune et les enjeux intercommunaux. Enfin, acteur pérenne du territoire, l'Agence accompagnait les élus tout au long de la procédure : assistance juridique, mise à disposition de documents spécifiques et utiles à l'étude (études, plans), participation aux réunions publiques avec les habitants, participation aux réunions avec le groupe de travail (DDE, Chambre d'agriculture...). L'ADUS a ainsi participé à l'élaboration et à l'évolution de nombreux PLU sur le territoire : Vieux-Mesnil, Maubeuge, Louvroil, Feignies, Aulnoye-Aymeries, Marpent, Cerfontaine, Ferrière-la-Grande, Jeumont, ... en intégrant dès cette époque la question des disponibilités foncières.

## Le rôle de l'Agence dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre-Avesnois

La planification territoriale en France a connu une transformation majeure avec la promulgation de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) le 13 décembre 2000. Cette loi est une réponse aux enjeux complexes de l'urbanisation, de la gestion de l'espace, et du développement durable des territoires. Avant la loi SRU, les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) qui étaient les principaux instruments stratégiques de planification, n'avaient pas le caractère réglementaire suffisant pour garantir une véritable cohérence territoriale et une mise en œuvre effective des politiques publiques locales. L'un des dispositifs clés introduits par la loi SRU est donc le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le SCoT est un document de planification stratégique et réglementaire à l'échelle intercommunale qui vise à garantir une cohérence globale des politiques d'aménagement et de développement durable. Il se substitue progressivement aux SDAU. Les SCoT, par leur approche intégrée et leur portée réglementaire, sont devenus des instruments incontournables pour façonner l'avenir des territoires et répondre aux défis contemporains de l'urbanisme et du développement territorial.

Localement, dès 2004, un arrêté préfectoral fixe le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale sur les contours de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, regroupant initialement les 12 EPCI de la Sambre Avesnois. Il faudra attendre 2008 pour engager officiellement le processus d'élaboration du Schéma.



SCoT Sambre Avesnois  
Une vision d'avenir

Entre 2008 et 2013, les travaux d'élaboration du SCoT sont portés par un groupement de bureaux d'études. Rémi PAUVROS est Président du SCoT. En 2006, l'Agence indiquait dans son programme de travail que « si le Syndicat Mixte lui en confie la mission, l'ADUS est prête à assurer une assistance conseil par le biais d'un recrutement d'un chef de projet ». Cette possibilité est confirmée en 2008 par l'adhésion du Syndicat Mixte du SCoT à l'Agence, par la signature de la première convention et par le recrutement d'un chargé de mission SCoT. L'Agence joue alors un rôle de pilotage, de coordination et de conseil auprès du Syndicat Mixte qui ne comporte pas de salariés à temps plein. L'Agence assume plus particulièrement des missions de nature technique tandis que la Mairie d'Avesnes-sur-Helpe héberge le Syndicat et supporte sa gestion administrative et financière. La mission est toujours assurée depuis à l'Agence.

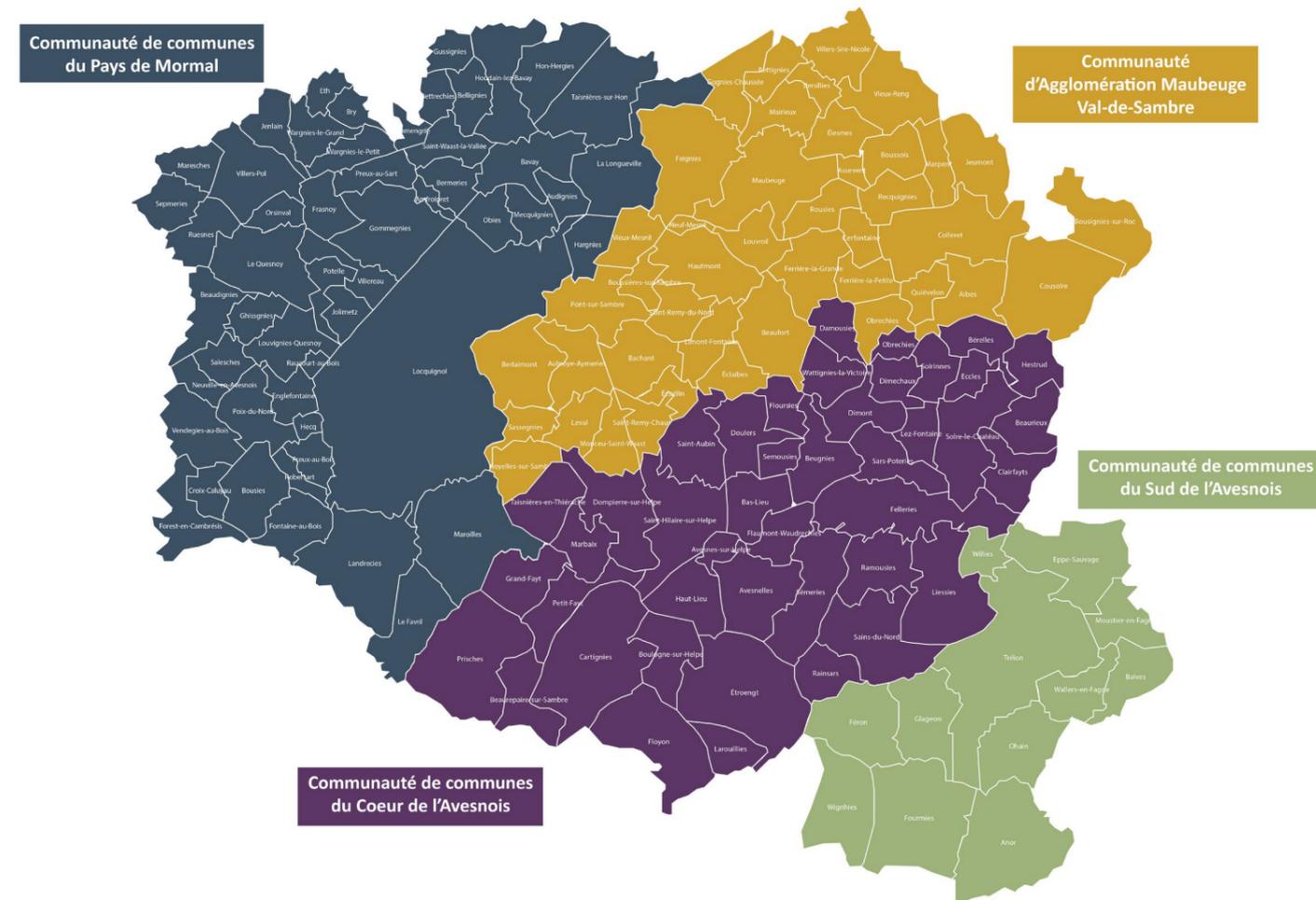
La Loi Grenelle II de 2010 fait passer le SCoT d'un SCoT dit « SRU » à un SCoT « Grenelle ». Des études complémentaires sont donc menées (consommation foncière, études commerce). En 2012, l'arrêté préfectoral définissant le périmètre des nouvelles intercommunalités définies par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale finit de bousculer le processus d'élaboration du SCoT en transformant de paysage local. De 12 EPCI et 2 communes autonomes, le périmètre du SCoT couvre dorénavant 4 EPCI : la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et la Communauté de Communes Sud Avesnois. En juillet 2013, le 1er SCoT est arrêté.

A l'été 2013, le Syndicat Mixte reçoit les avis défavorables de l'Etat, de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, de la Chambre d'Agriculture. Dans un contexte local mouvementé, la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles sollicite dès septembre 2013 l'annulation de la délibération du Syndicat Mixte du SCoT. Les conclusions de la commission d'enquête finiront de condamner le 1er arrêt de projet du SCoT début 2014 avec six réserves majeures à lever.

L'année 2014 voit émerger un nouveau contexte réglementaire et institutionnel. La loi ALUR redéfinit certains objectifs du SCoT. Localement, avec les élections municipales, un nouveau contexte intercommunal est dessiné et un nouveau mandat du Syndicat Mixte du SCoT est lancé. Le marché du mandataire arrive à son terme.

C'est en septembre 2014 que l'Agence de Développement et d'Urbanisme se voit consacrer un nouveau rôle plus intense auprès du Syndicat Mixte, sous la présidence de Monsieur Alain POYART, alors Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois. Un premier comité technique animé par l'Agence permet de reposer les bases de réécriture du Schéma, et de dialogue entre les territoires et avec les Personnes Publiques Associées. Un climat de confiance doit être recréé. L'objectif affiché par le Syndicat Mixte est de « reprendre la démarche depuis le début sans argent supplémentaire à dépenser et dans un délai de 18 mois [...] ». Cette nouvelle organisation nécessite une production continue sur de nombreux sujets. En l'absence de prestataires extérieurs, l'ADUS devenait naturellement l'outil de production et de mise en œuvre du SCoT », déclare Monsieur Alain POYART. En mobilisant ses compétences internes sur les questions foncières, des enveloppes urbaines, ou de l'armature urbaine, l'Agence a la capacité de proposer dès fin 2015 un nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable plaçant les EPCI au cœur du projet de territoire. A la suite de l'organisation d'une centaine de réunions (techniques, politiques, publiques) pilotées par l'ADUS et grâce à un processus de gouvernance renouvelé, le SCoT est de nouveau prêt à être arrêté en juillet 2016. Le SCoT recevra des avis favorables des Personnes Publiques Associées, dont l'Etat. Seule la Chambre de Commerces et d'Industrie regrettera le traitement de la thématique commerciale dans le Schéma via un avis défavorable. Les trois réserves portées par la Commission d'Enquête seront levées afin d'aboutir à une approbation du document en décembre 2017.

L'Agence, structure d'ingénierie locale, au plus proche des territoires et à l'interface avec les Personnes Publiques Associées, assure depuis, sous les présidences de Benjamin SAINT-HUILE, puis d'Arnaud DECAGNY, une mission d'animation du Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois et continue d'œuvrer au quotidien pour la mise en place de politiques intégrées à l'échelle de l'arrondissement (Evolution du SCoT, Plan Climat, COTTRI, ...). En 2024, le Syndicat Mixte a lancé la première révision du SCoT. L'Agence a porté l'exercice du bilan de l'application du SCoT qui a permis aux élus du Syndicat de se prononcer en faveur de cette évolution majeure dans le contexte de la Loi Climat et Résilience. Elle est la structure animatrice de cette révision, dont l'approbation est prévue avant 2027.



## Montée en Puissance des PLU Intercommunaux (PLUi)

Le climat de confiance ayant été rétabli, et le SCoT SA incitant à la déclinaison aux échelles intercommunales, l'Agence débute dès 2017 une phase d'acculturation des territoires à la planification intercommunale.

Si à la suite de la fusion des EPCI en 2014, la CAMVS a hérité de la compétence obligatoire de « plan local d'urbanisme intercommunal », les trois autres communautés de communes n'en n'ont pas encore la compétence. Les échanges techniques portés par l'Agence et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois auprès des trois intercommunalités aboutiront à la prise de compétence, ce qui permettra in fine au territoire d'être entièrement couvert par des PLUi.

D'études ponctuelles sur la vacance des logements ou l'inventaire des friches, à des études plus transversales (réalisation de diagnostics, élaboration des Projets d'Aménagement et de Développement Durables, recensement des potentialités constructibles, écriture des Orientations d'Aménagement et de Programmation, écriture des règlements écrits...) voire à une animation plus globale pour les collectivités les moins dotées en ingénierie, le rôle de l'Agence s'adapte aux besoins des intercommunalités à tous les stades d'élaboration des documents stratégiques.

L'Agence contribuera, aux côtés d'autres acteurs locaux comme le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la Chambre d'Agriculture ou la Chambre de Commerce et d'Industrie, aux différents processus d'élaboration.

Après les arrêts de projets, l'agence accompagne par ailleurs des collectivités dans les processus de concertation jusqu'aux approbations et aux évolutions des documents.

En septembre 2024, le territoire est couvert par trois PLUi approuvés. Le PLUi de la CCSA sera approuvé en fin d'année 2024.



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code



BOCAGE DE L'AVESNOIS  
Ramousies

## L'implication de l'Agence et des agences du réseau URBA8 dans l'élaboration du Schéma Régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) Hauts-de-France.

La loi NOTRe permet, en parallèle du travail à l'échelle locale, à l'Agence de contribuer avec ses homologues régionaux à la réflexion d'aménagement régionale. Pour donner suite à la loi NOTRe, la Région Hauts-de-France s'est en effet engagée dans un exercice stratégique mais extrêmement contraint dans le temps : élaborer la stratégie d'aménagement de la nouvelle grande région pour la fin de l'année 2017 via le SRADDET. Afin de pouvoir relever ce défi, et dans une logique de co-construction avec les territoires, le Conseil Régional a établi en partenariat avec le réseau régional des Agences d'Urbanisme afin de bénéficier de la plus-value et de l'expertise des Agences.

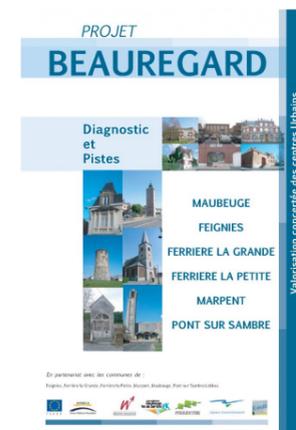
L'ADU et les autres agences se sont ainsi fortement mobilisées dès 2016 dans les différents cadres d'élaboration du SRADDET (intervention lors des ateliers techniques régionaux, organisation de séminaires techniques, réalisation de travaux d'études et de notes d'enjeux, notamment sur l'armature territoriale). Cette mobilisation a été concrétisée dans plusieurs conventions de partenariat qui perdurent pour la mise en œuvre du schéma, notamment au travers la participation de l'agence aux Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement ou au dispositif des Résidences.

Depuis les POS jusqu'aux PLUi, du SDAU au SCoT, en passant par les contributions au SRADDET, l'Agence a démontré une expertise continue et une capacité d'adaptation aux évolutions réglementaires et aux besoins des territoires. L'agence a consolidé son rôle essentiel dans la planification urbaine et le développement des collectivités.



# LES PROJETS INTERREG

Au début du 21ème siècle, l'Intercommunalité Sambrienne entreprend la création d'un schéma de développement transfrontalier. Étant situé à proximité de la frontière, il était naturel pour l'Intercommunalité de collaborer avec ses homologues belges : IDEA, centrée autour de Mons, et Intersud, dont la ville principale est Thuin. Le projet, élaboré en partenariat étroit avec ces deux territoires, a été finalisé et adopté en 2002. L'Intercommunalité a alors fait appel à l'Agence d'Urbanisme pour concevoir ce schéma, tirant parti de son expertise pour établir des liens solides et efficaces avec les communes et partenaires belges.



La coopération transfrontalière de l'agence était établie. Dès lors, l'agence n'a de cesse de travailler sur plusieurs projets avec ses homologues belges. Elle s'est notamment investit activement dans des projets de coopération transfrontalière de type INTERREG, favorisant le développement durable et l'innovation sur son territoire.

## Le projet INTERREG BEAUrEGaRD (Bien Etudier l'Aménagement Urbain Et Garantir le Renouvellement Durable)

Ce projet visait à renforcer l'identité culturelle du Val de Sambre transfrontalier en valorisant ses centres urbains. Soutenu par la Commission Européenne et la Région Wallonne, il a débuté sous INTERREG II et s'est poursuivi dans INTERREG IIIA. De 1999 à 2002, le projet a révélé une identité culturelle partagée, fondée sur la relation historique à la Sambre.

À Thuin, Lobbes, Erquelines, Jeumont, et Boussois, des démarches d'aménagement respectueuses des valeurs patrimoniales ont été mises en œuvre. Six communes françaises et une entité belge ont poursuivi cette démarche, inscrite dans le réseau BEAUrEGaRD. Les partenaires du projet sont l'ADUS, le CAUE du Nord, Espace Environnement en Belgique, et la Région Wallonne. Un diagnostic approfondi a été réalisé, incluant des rapports d'analyse, des études paysagères, et des clés de lecture du territoire.

Ce projet symbolise l'engagement de l'ADUS et de ses partenaires dans la valorisation et la préservation du patrimoine culturel transfrontalier, tout en promouvant un aménagement urbain durable.



## Le projet INTERREG FAI-Re



Le projet INTERREG FAI-Re, financé par le programme Interreg Va, a réuni l'Agence de Développement d'Urbanisme de la Sambre (ADUS) et plusieurs partenaires francobelges, tels que les Compagnons du Tour de France, Espace Environnement, et le cluster Ecoconstruction. Lancé en 2016 et terminé en septembre 2020, il visait à renforcer les compétences pour une rénovation énergétique efficace. Les actions majeures ont inclus :

- Rénokids : Sensibilisation des enfants aux métiers de la construction à travers des activités ludiques.
- Workshops : Formation des étudiants en architecture sur la construction en terre crue et l'utilisation du bois lamellé-collé.
- Matériaux innovants : Présentation de la chaux chanvre pour la rénovation énergétique des bâtiments anciens.

Le projet a également favorisé les échanges transfrontaliers :

- Réseaux : Création de réseaux pour les acteurs du logement public, les conseillers en rénovation et les artisans du patrimoine.
- Échanges : Discussions sur la précarité énergétique, les pratiques de rénovation, et la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux.

FAI-Re a mis en avant des pratiques exemplaires à travers des guides, publications, et une exposition intitulée « 20 histoires de rénovation », tout en promouvant des initiatives locales comme la SIRPP et les dispositifs d'auto-réhabilitation.





### Projet INTERREG « TVBuONAIR »

L'ADUS a développé un MOOC sur la méthode des Sociotopes dans le cadre du projet INTERREG « TVBuONAIR ». Lancé en avril 2021, ce cours en ligne gratuit forme les élus, techniciens des collectivités et bureaux d'études à la mise en place d'une démarche participative et citoyenne dans les projets d'aménagement. Organisé en cinq modules, le MOOC retrace la chronologie du montage opérationnel de cette méthode, centrée sur les usages des espaces ouverts et non aménagés. Ce format a été particulièrement pertinent en période de crise sanitaire, permettant une large diffusion des contenus pédagogiques.



### Diagnostic Territorial Transfrontalier

En 2021, l'ADUS a accompagné la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) et la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) dans l'élaboration d'un diagnostic territorial transfrontalier couvrant la CAMVS et quatre arrondissements wallons (Mons, La Louvière, Charleroi, Thuin). Ce travail a mobilisé les connaissances de l'agence sur divers sujets tels que les transports, l'énergie, l'environnement, la biodiversité, la santé et l'emploi. Le diagnostic a permis d'identifier des enjeux et des points de convergence transfrontaliers, constituant ainsi les bases d'une stratégie unique de coopération technique et politique.



### Projet INTERREG V CE2S

En 2 ans, 20 apprenants belges et français ont été formés en éco-construction en construisant deux tiny houses destinées à servir de logements d'urgence de part et d'autre de la frontière. Utilisant des éco-matériaux, ce projet vise à améliorer l'accès professionnel et les compétences dans le domaine de l'écoconstruction, un secteur en plein développement nécessitant une main-d'œuvre plus qualifiée que la construction conventionnelle. La formation proposait des cours théoriques et pratiques, ainsi que des rencontres avec des professionnels et des visites de chantiers. Ce projet alliait formation, respect de l'environnement et inclusion sociale.



### Nouveaux Projets INTERREG 6

C'est tout naturellement qu'en 2023 l'Agence a souhaité poursuivre cette dynamique en s'engageant, avec des acteurs partenaires historiques, mais également de nouvelles collaborations, au sein de trois nouveaux projets INTERREG 6 qui ont commencé en 2024 :



#### LUNEFIL

Ce projet se concentrera sur le développement d'une trame noire transfrontalière, un réseau de corridors écologiques réduisant la pollution lumineuse. Le projet inclut un important volet sociologique et la création d'une cartographie dynamique. L'ADU sera le principal opérateur aux côtés du CREAT (chef de file), du SM PNR de l'Avesnois, de la CAMVS, d'Espace Environnement et d'IGRETEC.

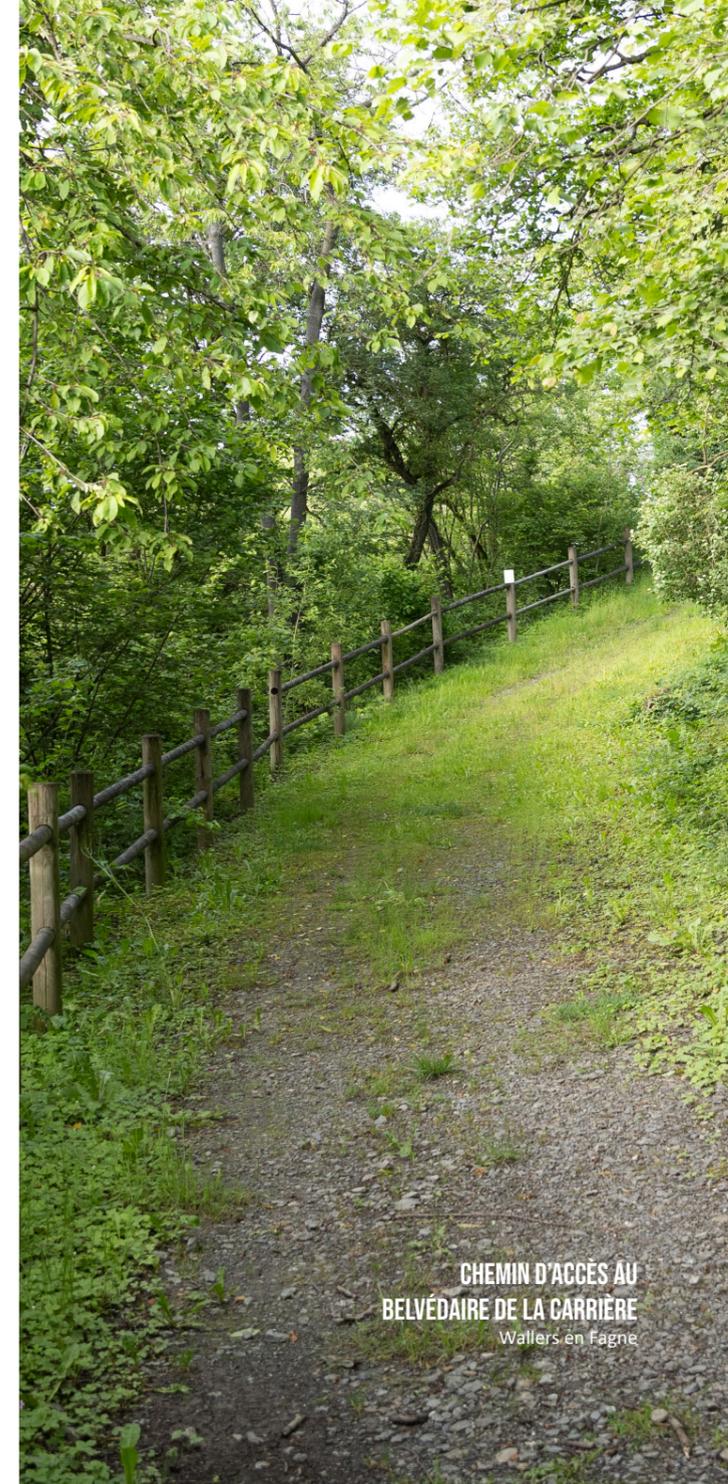
#### CROSS4MOBILITY

Ce projet visera à améliorer les connexions et les services de mobilité transfrontalière. L'ADU pilotera le volet « observatoire », recueillant et analysant les données pour optimiser la mobilité entre les régions partenaires. Les principaux partenaires incluent MOBILESEM (chef de file), le CREAT, le SM PNR de l'Avesnois, l'AUD de la Région de Reims, le SMTUS, Espace Environnement, ainsi que les communes de Momignies et Viroinval.



#### VIVONS LOW TECH

Ce projet interrogera l'habitat à travers les low-techs, explorant comment mieux construire, rénover et vivre avec moins. L'ADU sera opérateur associé, collaborant avec la ville de Roubaix (chef de file), IDETA, IPALLE, la faculté d'architecture de Tournai, la CAMVS, le cluster Ecoconstruction, Sciences Po Lille, l'école Centrale Lille et Vilogia.

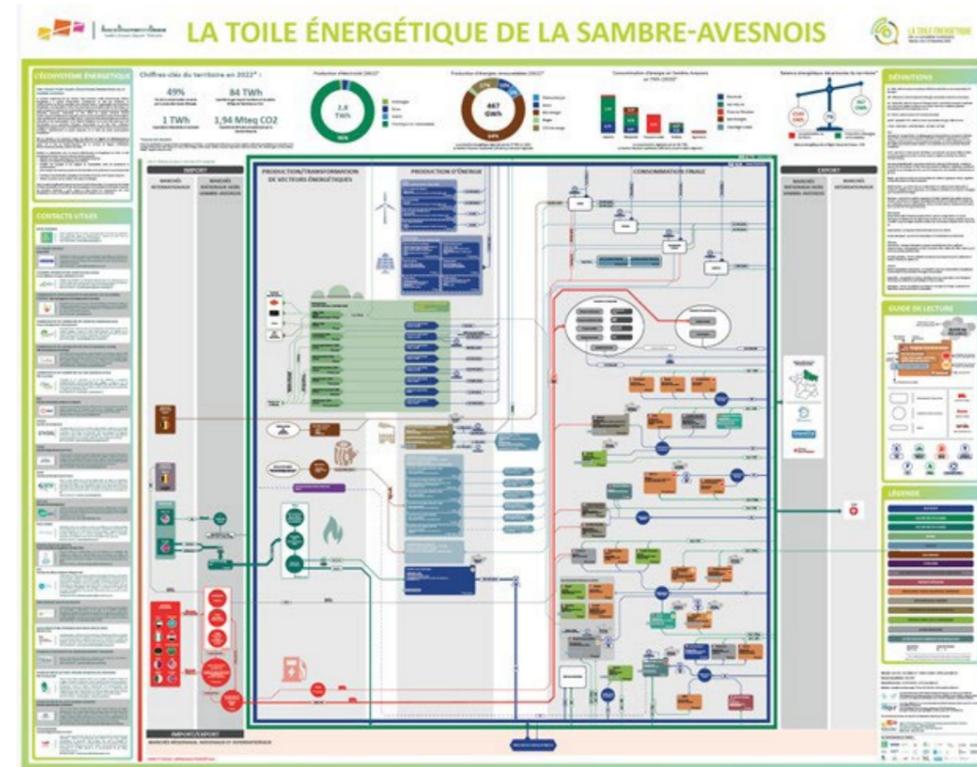


CHEMIN D'ACCÈS AU  
BELVÉDAIRE DE LA CARRIÈRE  
Wallers en Fagne





## LA TOILE ÉNERGÉTIQUE DE LA SAMBRE-AVESNOIS



L'Agence continue d'observer son territoire en innovant à travers des nouveaux outils. Les « TOILES® », créées en 2009 par nos confrères de l'AGUR, Agence d'Urbanisme Flandres-Dunkerque, **sont des outils d'aide à la décision pour la stratégie économique.** L'ADU depuis 2023 développe cet outil à l'échelle de son territoire.

Les « TOILES® » représentent les échanges et relations entre acteurs locaux sur un bassin d'emploi, facilitant les décisions politiques et économiques par des simulations d'impacts sur les écosystèmes industriels et énergétiques.

Les TOILES® permettent de mettre en place des partenariats, co-construire des stratégies économiques, anticiper les effets des crises et préfigurer des observatoires économiques. Et c'est en janvier 2024 que **l'Agence sort sa première « TOILES® » sur la thématique énergie.**

Pour le territoire Grand Hainaut Thiérache, l'ADU prévoit de décliner cet outil dans le cadre du Programme Partenarial d'Activités 2023-2026, validé lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2022, afin d'améliorer les connaissances, la coopération et la gestion des enjeux économiques locaux.



## LES TOILES DE L'ADU

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME  
SAMBRE AVESNOIS HAINAUT THIÉRACHE



COMITÉ DE PILOTAGE DES TOILES  
Salle Sthrau, Maubeuge

# LA TRANSITION : SE RÉINVENTER

L'Agence de Développement et d'Urbanisme a su évoluer en tant que force innovante au service du territoire, particulièrement face aux enjeux du réchauffement climatique. La montée en puissance des écoquartiers et de l'écoconstruction marque une transformation significative dans les pratiques d'aménagement et de construction. L'ADU tire parti des dispositifs régionaux et européens pour permettre au territoire d'adopter ces nouvelles approches.

Face aux défis du changement climatique, la France a adopté les lois TECV (2015) et Climat & Résilience (2021) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables. Ces lois incitent les collectivités locales à développer des stratégies innovantes pour atténuer les impacts climatiques et renforcer la résilience des territoires. En février 2016, la Sambre-Avesnois a été sélectionnée pour le programme « **Territoires à énergie positive pour la croissance verte** » (TEP-CV), visant à soutenir 400 territoires français dans leur transition énergétique.



Ce programme favorise l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de la consommation d'énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables. Le territoire reçoit un soutien financier pour divers projets, tels que la rénovation de l'éclairage public, l'installation de systèmes de récupération d'eau chaude, et la mise en place d'une chaufferie bois énergie. Ces initiatives sont gérées par les syndicats mixtes du SCoT Sambre-Avesnois et du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, avec l'appui de l'ADUS.

Le 9 décembre, Ségolène ROYAL a inauguré plusieurs projets d'énergies renouvelables en Hauts-de-France et signé onze nouvelles conventions TEP-CV, dont une pour la Sambre-Avesnois. Ces conventions visent à renforcer l'engagement local dans la transition énergétique à travers des projets innovants et des actions de sensibilisation. Une enveloppe initiale de 500 000 € est allouée pour ces actions, avec une possibilité de 1 500 000 € supplémentaires. L'objectif est d'améliorer l'autonomie énergétique, de réduire les coûts et de renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Dans ce contexte, l'ADU se positionne comme un acteur clé en soutenant les collectivités dans leur transition vers un modèle plus durable. **Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** en est un exemple majeur. Ce plan ambitieux vise à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique en fixant des objectifs locaux pour réduire les émissions de GES et augmenter la résilience climatique.



Le Plan Climat de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, adopté en 2012, a été révisé pour intégrer les nouvelles législations et fixer des objectifs pour 2050 et 2100. La nouvelle démarche PCAET a été lancée le 28 mars 2022.





La maîtrise des consommations énergétiques est également cruciale face à l'augmentation des coûts. Depuis 2018, l'ADU, à travers la **Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public (SIRPP)**, aide les communes à réduire leur consommation énergétique.

**VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ ET VOUS SOUHAITEZ RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ? L'ADU PEUT VOUS ACCOMPAGNER.**

**UN CONTEXTE CONJONCTUREL**  
La facture énergétique ne cesse de peser lourdement pour les communes.

**UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**  
Un énergéticien vous accompagne dans la maîtrise de vos consommations énergétiques.

**LE DÉCRET ECO-ÉNERGIE TERTIAIRE**  
Une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique.

**AGISSONS ENSEMBLE**

**LES MISSIONS PRINCIPALES D'UN CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ**

- Suivi des consommations
- Réalisation de prédiagnostics énergétiques
- Aide au montage des dossiers de subventions
- Accompagnement sur les projets d'énergies renouvelables et/ou de récupération

Contactez-nous  
MATTHIEU GODARD - Conseiller en énergie partagé  
matthieu.godard@adus.fr | 06 72 64 91 65

RETROUVEZ NOTRE SITE EN SCANNANT CE QR CODE

Le service de Conseiller en Énergie Partagé (CEP) fournit un soutien technique, administratif et financier pour le suivi des consommations, la réalisation de bilans énergétiques, et l'accompagnement des projets de rénovation et d'énergies renouvelables.

**Le Contrat d'Objectifs Territorial pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI)** est un dispositif mis en place par l'ADEME pour soutenir les territoires dans leur transition énergétique et écologique. Le COTTRI Sambre-Avesnois, piloté par l'ADU et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, a joué un rôle crucial en mobilisant des ressources pour dynamiser l'action locale, établir des indicateurs de suivi et créer une gouvernance collaborative.

Ce contrat, qui s'est achevé le 31 octobre 2022, s'inscrivait dans le cadre plus large des principes de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) développés par l'économiste Jeremy RIFKIN. Le COTTRI visait à transformer les systèmes économiques et énergétiques pour les rendre plus durables et résilients. Les objectifs du COTTRI Sambre-Avesnois comprenaient la promotion de stratégies de réindustrialisation durable, telles que l'intégration des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la mise en place de systèmes intelligents pour optimiser les ressources. Il visait également à soutenir la transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles, tout en encourageant le développement et l'adoption de technologies vertes et innovantes.

Le COTTRI cherchait aussi à stimuler le développement économique local en favorisant la création d'emplois et le renforcement de la compétitivité des entreprises. En termes de rôles et d'activités, le COTTRI Sambre-Avesnois a coordonné divers projets liés à la transition énergétique et à la réindustrialisation, tout en offrant des conseils et des aides aux entreprises locales pour intégrer les technologies et pratiques de la TRI. On peut citer en outre l'étude de planification et de programmation énergétique de la Sambre Avesnois ou encore la réalisation du Plan de Mobilité Simplifiée. Il a également permis d'organiser des événements de sensibilisation et des formations pour informer les acteurs locaux sur les enjeux de la transition énergétique.

De plus, il a permis travailler en étroite collaboration avec les collectivités locales pour développer des stratégies adaptées aux besoins spécifiques du territoire. Le COTTRI a collaboré avec divers acteurs régionaux, agences de développement, et institutions publiques et privées pour mettre en œuvre ses projets.





**La mobilité durable** est également un enjeu clé des politiques publiques. L'ADU a soutenu le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (SMTUS) dans l'élaboration de son Plan de Déplacement Urbain (PDU) en 2019 et a développé, en 2021, le schéma directeur cyclable et piétonnier (SDCP) comme cité précédemment. Depuis 2023, l'agence accompagne les communes dans l'élaboration d'études mobilité pour proposer des recommandations d'aménagement adaptées.

L'Agence se réinvente continuellement pour relever les défis de la transition énergétique et écologique. Grâce à des solutions innovantes et durables, l'agence a contribué et continue activement à la résilience et à l'attractivité du territoire, tout en préservant une qualité de vie optimale pour ses habitants.





SALLE DE SPORTS JEAN DAMIEN  
1974 | Source : Mairie d'Hautmont



STADE JEAN DAMIEN  
3 août 2008 après le passage de la tornade



STADE JEAN DAMIEN  
Projet 3D

L'Agence soutient les communes de son territoire, comme Hautmont, dans la reconstruction du complexe sportif Jean DAMIEN, détruit par une tornade en 2008. Hautmont a sollicité l'agence pour créer un nouvel équipement sportif innovant et inclusif, avec un impact régional voire transfrontalier.

Ce complexe comprendra des pôles pour les sports de combat, les sports collectifs, les sports de raquette innovants, et les sports de plein air avec un anneau d'athlétisme semi-couvert homologué régionalement. L'agence a mené des diagnostics, des études de faisabilité, et accompagne toujours la ville dans les étapes de réalisation.

L'Agence œuvre par ailleurs à la préservation du patrimoine bâti en aidant les communes dans la restauration et la réhabilitation de leurs édifices. Elle collabore avec des experts pour préserver des monuments historiques, comme le château Margueritte de Bourgogne à Le Quesnoy, l'Arsenal de Maubeuge, et l'abbaye d'Hautmont.

En outre, l'Agence accompagne Maubeuge dans la transformation de l'ancienne CAF CPAM en tiers lieu culturel et d'autres communes comme Limont-Fontaine dans la restauration de leur église.



ÉCOUTEZ L'INTERVIEW  
via ce qr code





# L'AGENCE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



**Aujourd'hui**, l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache (ADU) est un acteur essentiel au service des territoires, mettant en œuvre une approche holistique et ancrée pour transformer les espaces urbains en lieux durables et fonctionnels.

Ancrée profondément sur le territoire, l'ADU est capable de conseiller et d'accompagner les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques et actions. En s'appuyant sur une maîtrise ancienne et continuellement renouvelée des territoires, l'agence aborde des domaines variés tels que l'urbanisme réglementaire, la planification, l'observation, l'aménagement urbain, ainsi que l'énergie et la transition énergétique et écologique. Cette connaissance approfondie lui permet de concilier une approche quotidienne avec une perspective à long terme sur la construction de l'identité des territoires de la Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache.

L'ADU joue également un rôle important en apportant une ingénierie spécialisée. Grâce à sa pluridisciplinarité et son regard transversal, l'agence peut intervenir efficacement auprès de communes, d'agglomérations ou de bassins de vie variés, répondant ainsi aux besoins spécifiques de chaque territoire et partenaire.

Favoriser les coopérations territoriales est un autre pilier fondamental de l'ADU. En multipliant les interventions auprès de ses membres adhérents, l'agence accumule une connaissance précieuse des problématiques, des atouts, des dynamiques et des innovations des territoires. Cette approche permet depuis 50 ans, non seulement de proposer des solutions adaptées, mais aussi de créer et de renforcer les liens entre les différents territoires, contribuant ainsi à une synergie collective.





La démarche de l'ADU repose sur quatre piliers essentiels :

- **Penser par rapport à demain** : Dans un monde en perpétuel changement, il est crucial de concevoir les politiques locales et les actions en tenant compte des mutations rapides et des ruptures potentielles. La prospective, l'analyse des tendances lourdes et des signaux de changement sont au cœur de la démarche de l'ADU, permettant de saisir les dangers, les opportunités et les adaptations nécessaires pour préparer le territoire à l'avenir.

- **S'appuyer sur les ressources locales** : La richesse d'un territoire réside avant tout dans ses habitants et leurs capacités à valoriser l'espace et les ressources naturelles ou historiques. L'ADU met un point d'honneur à comprendre et à tirer parti de ces ressources humaines et locales, en mettant en lumière les caractéristiques uniques du territoire et en renforçant l'identité et le développement local.

- **Valoriser et diffuser les bonnes pratiques** : Face aux défis communs, le transfert et la diffusion des bonnes pratiques sont essentiels pour gagner du temps et améliorer les résultats. Membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et en partenariat avec des institutions comme l'ADEME, l'ADU est bien positionnée pour partager et transférer des expériences et des initiatives réussies.

- **Agir en partenariat** : L'efficacité des politiques locales repose sur une mobilisation collective des acteurs locaux. L'ADU entretient des relations continues avec divers acteurs du développement local, favorisant ainsi la création et le dynamisme des partenariats nécessaires pour une action cohérente et réussie.

Aujourd'hui, l'autonomie accordée par le Conseil d'Administration et le Président permet une gestion à la fois réactive et adaptée, où les décisions sont prises en collaboration avec les équipes, garantissant ainsi flexibilité et rapidité d'action pour faire face efficacement aux défis territoriaux. La capacité de l'agence à convaincre et à démontrer sa valeur ajoutée auprès des élus demeure un atout majeur pour son avenir.

L'Agence de demain continuera de s'adapter et d'évoluer pour répondre aux nouvelles réalités et défis. Si l'ADU actuelle reste profondément enracinée dans ses missions et sa vision, elle est aussi en constante évolution. L'agence s'ajuste aux directives gouvernementales émergentes et se spécialise dans des domaines innovants tels que les technologies numériques, la résilience climatique et la transition vers des modèles économiques circulaires. Elle devra renforcer son rôle de catalyseur d'innovation en intégrant des solutions smart city et en exploitant les données pour une planification plus fine et réactive.

Par ailleurs, l'ADU s'engagera dans des partenariats internationaux pour partager les meilleures pratiques et anticiper les tendances globales. Ainsi, elle continuera à jouer un rôle crucial en adaptant ses pratiques aux besoins présents tout en anticipant et en préparant les territoires aux défis futurs. L'agence de demain sera un acteur encore plus dynamique et proactif, promouvant un développement territorial durable, inclusif et résilient.

**AMBITION**  
**DISPONIBILITÉ** **ANCRAGE TERRITORIAL** **BOÎTE À IDÉES**  
**AGILITÉ** **INTERDISCIPLINAIRE** **PERSPECTIVE**  
**INGÉNIERIE** **COMPÉTENCES** **ACTIVITÉ MULTIDISCIPLINAIRE**  
**AMBITION POUR LE TERRITOIRE** **AMÉNAGEMENT** **INTELLIGENCE COLLECTIVE**  
**ACCOMPAGNEMENT** **SAVOIR-FAIRE**  
**SOLIDARITÉ** **ÉCOUTE** **ESPRIT D'INITIATIVE ET D'EXPÉRIMENTATION**  
**RÉACTIVITÉ** **S'INSCRIRE DANS LA DURÉE**



# TABLES DES SIGLES

**ACV** : Action Cœur de Ville

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**ADU** : Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

**ADUS** : Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre

**ALUR** : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

**ANRU** : Agence Nationale de rénovation Urbaine

**AUBS** : Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre

**AUDS** : Agence d'Urbanisme et de Développement de la Sambre

**CABS** : Comité d'Aménagement du Bassin de la Sambre

**CAPH** : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

**CAMVS** : Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

**CCPM** : Communauté de Communes Pays de Mormal

**CCSA** : Communauté de Communes Sud-Avesnois

**CCVS.** : Communauté de Communes du Val de Sambre

**COTTRI** : Contrat d'Objectifs Territorial pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle

**DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

**DSQ** : Développement Social des Quartiers

**ELAN** : Loi pour l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**EPF** : Etablissement Public Foncier

**FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

**LOADDT** : Loi d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire

**LOF** : Loi d'Orientation Foncière

**HQE** : Haute Qualité Environnementale

**MOOC** : Massive open online course

**NOTRe** : Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**NPNRU** : Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine

**ORT** : Opération de Revitalisation Territoriale

**PC** : Parti Communiste

**PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial

**PDU** : Plan de Déplacements Urbains

**PLU/PLUi** : Plan Local d'Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**PNRA** : Parc Naturel Régional de l'Avesnois

**PNRQAD** : Programme National de Requalification des Quartiers

**PNRU** : Programme National de Rénovation Urbaine

**POS** : Plan d'Occupation des Sols

**PS** : Parti Socialiste

**PSU** : Parti Socialiste Unifié

**PVD** : Programme Petites Villes de Demain

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SDAU.** : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain

**SDCP** : Schéma Directeur Cyclable et Piétonnier

**SEMITIB** : Société d'Economie Mixte des Transports Intercommunaux du Bassin de la Sambre

**SIBS** : Syndicat Intercommunal du Bassin de la Sambre

**SRU** : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

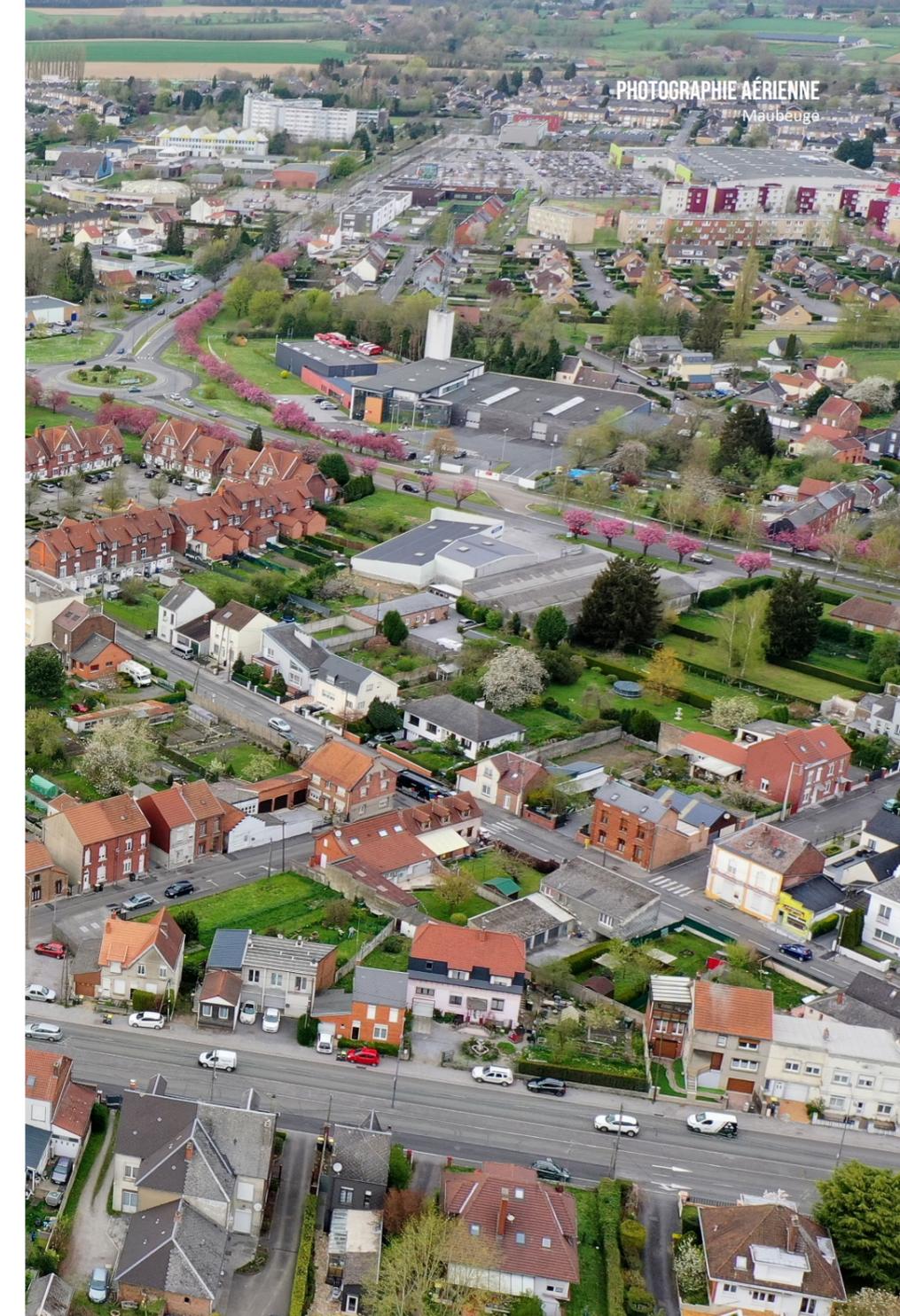
**STIBUS (SMTUS)** : Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre

**TEP-CV** : Territoires à énergie positive pour la croissance verte

**TRI** : Troisième Révolution Industrielle

**ZAN** : Zéro Artificialisation Nette

**3CA** : Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois



PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE  
Maubeuge

# BIBLIOGRAPHIE

Gaston RANSART, Jean-Yves HERBEUVAL, **MAUBEUGE ET LE DOCTEUR PIERRE FOREST, UNE VILLE, UNE VIE**, 1986

Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Équipement, du Logement et du Tourisme, **SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, VALLEE DE LA SAMBRE**, 1973

Bureau d'Études SERETES, **ETUDES PREALABLES AU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE, LIVRE BLANC**, 1970

Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre, **SCHEMA D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE : PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS**, 1975

Bureau d'Études SERETES, **COMMISSION D'ÉTUDE DU SDAU DE LA VALLEE DE LA SAMBRE, RAPPORT DE PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA VALLEE DE LA SAMBRE**, 1970

Bureau d'Études SERETES, **ETUDES PREALABLES AU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE, LIVRE BLANC**, 1970

**ETUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE, PRESENTATION ET JUSTIFICATION DU PARTI D'AMENAGEMENT PROPOSE, PREMIERE ESQUISSE DE SDAU**, 1970

Agence d'urbanisme du Bassin de la Sambre, **SAMBRE DEMAIN**, 1971

**SDAU DE LA VALLEE DE LA SAMBRE, ANNEXE TRANSPORT**, 1970

Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre, **COMMISSION LOCALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, RAPPORT DE PRESENTATION**, 1976

Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre, **COMMISSION LOCALE D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME, RAPPORT DE PRESENTATION**, 1976

Jean-Marie ALLAIN, **ETAT ACTUEL, SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA VALLEE DE LA SAMBRE**

Jean-Marie ALLAIN, **ETAT ACTUEL, PREMIERE PHASE, SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA VALLEE DE LA SAMBRE**

Jean-Marie ALLAIN, **ETAT ACTUEL, LONG TERME, SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA VALLEE DE LA SAMBRE**

Département du Nord, Direction Départementale de l'Équipement, Réseau des voies nouvelles, **SDAU DU BASSIN DE LA SAMBRE**, 1976

Département du Nord, Direction Départementale de l'Équipement, **SDAU DU BASSIN DE LA SAMBRE, SCHEMA ROUTIER**, 1975

Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes du Val de Sambre, Agence d'Urbanisme et de Développement du Val de Sambre, **FRICHES HABITAT, VAL DE SAMBRE, DOCUMENT CADRE**, 1996

**NORD-PAS DE CALAIS, DOSSIER D'ARRONDISSEMENT AVESNES-SUR-HELPE, COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 MAI 1976 A LA SALLE DES FETES, ELEMENTS SUR LE PLAN REGIONAL**

Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, **EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PARC IMMOBILIER**, 1968-1975

Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre :

- **RAPPORT D'ACTIVITES**, 2008
- **RAPPORT D'ACTIVITES**, 2010
- **PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES**, 2011
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2011-2012
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2012-2013
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL** 2014-2015
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2015-2016
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2016-2017
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2017-2018
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2018-2019
- **RAPPORT D'ACTIVITES, PROGRAMME PARTENARIAL**, 2019-2020

Jean-Marie ALLAIN, **LE TERRITOIRE SAMBRIEN, GENESE – FORMATION – TRANSFORMATION**, 2005

Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, **20 ANS DE MUTATION D'UN TERRITOIRE EN RECESSION**, 1994

Pierre Henry, **MAUBEUGE DANS LA TRAVERSEE DU SIECLE 1900-2000**



ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
Bavay

# CÉLÉBRATION DES 50 ANS DE L'ADU : RETOUR SUR NOTRE JEU DES RÉSEAUX SOCIAUX

À l'occasion du cinquantenaire de l'Agence de Développement et d'Urbanisme, nous avons eu le plaisir de lancer un jeu interactif sur les réseaux sociaux pour célébrer cette étape importante de notre histoire. Depuis mars 2024, nous avons partagé avec vous une série de photos d'archives, chacune accompagnée d'une question et d'indices pour vous aider à découvrir nos secrets d'archives de la Sambre Avesnois.



**ÉCLUSE DE HAUTMONT**  
Avenue Marcel Aimé

**ZONE COMMERCIALE AUCHAN**  
Louvroil



## Le Concept du Jeu :

Chaque mardi, une nouvelle question vous a été posée, vous invitant à explorer notre territoire tout en revisitant les moments marquants des 50 années d'accompagnement, d'écoute et d'évolution de l'ADU. Les réponses étaient parfois faciles, parfois plus subtiles, mais toujours liées à l'histoire et au développement de notre territoire.

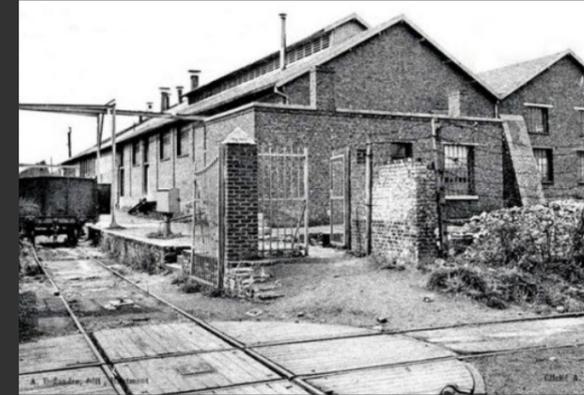
## Les Objectifs :

- Promouvoir la Connaissance Locale : En mettant en avant des éléments historiques et actuels de la Sambre Avesnois, nous avons souhaité enrichir vos connaissances sur notre territoire et son évolution.
- Encourager l'Engagement : Par le biais de ce jeu interactif, nous avons cherché à engager notre communauté en ligne, à favoriser les échanges et à encourager le partage d'informations.
- Célébrer Ensemble : Cet événement a été l'occasion de célébrer les 50 ans de l'ADU tout en rendant hommage à son travail et à ses contributions au développement local.

## Un Grand Merci !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur enthousiasme et leur engagement tout au long de ce jeu. Nous vous invitons à consulter les réponses complètes aux questions posées.

À tous ceux qui ont participé, commenté et partagé, merci pour avoir fait partie de cette aventure. Nous espérons que cette rétrospective vous aura plu !



**LA VERRERIE BLANCHE**  
Anor

**LA GARE NUMÉRIQUE**  
Jeumont

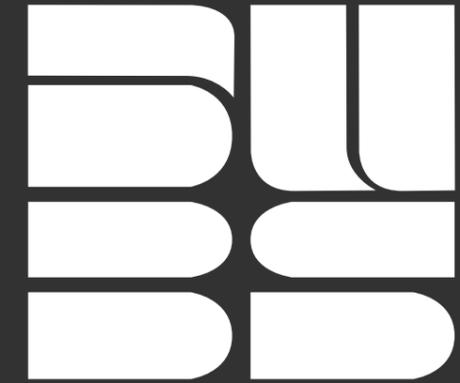


## LES PRÉSIDENTS DE L'AGENCE

Bernard BAUDOUX, Jean-Yves HERBEUVAL, Arnaud DECAGNY,  
Jean JOUANNOT, Rémi PAUVROS, Annick MATTHIGHELLO, Umberto BATTIST



**LES  
50 ANS  
DE L'ADU**



**L'AGENCE D'URBANISME DU BASSIN DE LA SAMBRE (AUBS)**  
Premier logo de l'agence

**VUE AÉRIENNE DE SAINS DU NORD**  
Photographie issue des archives Remonter le temps - IGN





# MERCI

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance sincère à toutes celles et ceux qui ont œuvré et contribué, de près ou de loin, au développement et au succès de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache depuis sa création en 1974 jusqu'à ce jour, en 2024.

Nos remerciements les plus sincères vont particulièrement aux Présidents et Directeurs de l'Agence, dont l'engagement et la vision ont modelé l'Agence au fil des années. Nous les remercions chaleureusement de s'être prêtés au jeu des interviews et d'avoir partagé leurs témoignages, qui ont enrichi cet ouvrage, lui apportant toute sa valeur historique et humaine.

Nous adressons aussi nos plus vifs remerciements à tous les salariés de l'Agence, passés et présents, qui ont bâti et façonné l'Agence au cours des 50 dernières années. Leur travail, leur dévouement et leur expertise ont été les fondations solides sur lesquelles repose notre organisation aujourd'hui. Grâce à leur engagement quotidien, ils ont joué un rôle clé dans le développement du territoire de Sambre Avesnois, répondant aux besoins des communautés locales avec des solutions innovantes et durables.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos partenaires institutionnels et techniques pour leur appui constant. Leur confiance dans les missions de l'Agence a été et reste essentielle pour concrétiser nos projets et continuer à développer notre territoire avec ambition et détermination.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans la recherche, le tri des archives, et la rédaction de cette publication. Leur travail minutieux et leur dévouement ont permis de retracer fidèlement l'histoire de notre Agence et de mettre en lumière son parcours et ses réalisations au fil des décennies.

Merci à toutes et à tous.



RETROUVEZ NOS LIENS IMPORTANTS  
EN SCANNANT CE QR CODE



Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache  
22 Avenue de Verdun, 59600 MAUBEUGE  
adus@adus.fr | Tél: 03.27.53.01.23 | www.adus.fr